

LES ASSISTANTES MATERNELLES ET L'ÉVEIL CULTUREL

■ À LA CRÈCHE
FAMILIALE
DE BEAUCHAMP,
DANS LE VAL-D'OISE

■ AU RELAIS
ASSISTANTES
MATERNELLES
DE QUETIGNY,
EN CÔTE-D'OR

■ AVEC L'ASSOCIATION
1.2.3. ÉVEIL
DE MARENNES-OLÉRON
EN CHARENTE-MARITIME

ART
CULTURE
PETITE ENFANCE
FAMILLE
LIEN SOCIAL



Direction de la revue : Marc CAILLARD
 Rédaction : Charlotte MORIN
 et Christine ATTALI-MAROT
 Photo Couverture : Guillaume WYDOUW
 Photos : DR
 Maquette : Guillaume WYDOUW

Publication réalisée avec le soutien financier de la Caisse nationale des allocations familiales, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Ve associative, de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Enfance et Musique
 17, rue Étienne-Marcel
 93500 Pantin
 Tél. : 01 48 10 30 00
 www.enfancemusique.asso.fr

ISSN 1779-515X

À LA CRÈCHE FAMILIALE DE BEAUCHAMP (VAL-D'OISE)

4 • PIROUETTE, UNE DES PREMIÈRES CRÈCHES FAMILIALES DE FRANCE, ENCORE ET TOUJOURS DYNAMIQUE !

Rencontre avec une crèche familiale dont le projet pédagogique intègre les pratiques culturelles et artistiques

6 • DES FORMATIONS RÉGULIÈRES POUR SOUTENIR LA PRATIQUE

Un dispositif de formation au long cours

8 • L'AMBIANCE A CHANGÉ AU SEIN DE LA CRÈCHE

Les effets de la formation dans la pratique individuelle des assistantes maternelles comme dans l'animation des rencontres collectives

AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE QUETIGNY (CÔTE-D'OR)

10 • UN RAM ACTEUR PRIVILÉGIÉ DE L'ÉVEIL AU MONDE DES JEUNES ENFANTS

Mais aussi structure de référence pour les parents comme pour les assistantes maternelles

13 • FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS, UNE VOLONTÉ POLITIQUE

Et des stratégies multiples pour rejoindre l'ensemble de la population

14 • MUSICIENNE INTERVENANTE EN MILIEU RURAL

L'itinéraire d'une professeure de violon à la rencontre des enfants de plus en plus jeunes.

AVEC L'ASSOCIATION 1.2.3. ÉVEIL DE MARENNES-OLÉRON (CHARENTE-MARITIME)

18 • 1.2.3. ÉVEIL, UNE ASSOCIATION D'ASSISTANTES MATERNELLE EN PAYS DE MARENNES-OLÉRON

Des assistantes maternelles indépendantes se rassemblent pour proposer aux enfants des temps d'accueil collectif et faire venir des intervenants artistiques

21 • UNE VIE ASSOCIATIVE AU PLEIN SENS DU TERME

La mobilisation de chacune au service d'un projet

22 • PAROLES D'ASSISTANTES MATERNELLES

Échos d'un engagement au quotidien et de son impact sur l'activité professionnelle des assistantes maternelles

24 • POUR QUE DANSENT LES BÉBÉS

Autour d'une danseuse, un projet rassembleur de toutes les structures petite enfance du Pays de Marennes-Oléron

27 • REPÈRES SUR LA PROFESSION D'ASSISTANTES MATERNELLES

De l'existence des nourrices à la reconnaissance d'un véritable métier

30 • LA RENCONTRE AVEC DES INTERVENANTS ARTISTIQUES,

UNE OCCASION DE PROFESSIONNALISATION POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Rencontre avec Suzon Bosse-Platière, psychopédagogue, formatrice petite enfance.

ART... CULTURE... PETITE ENFANCE... FAMILLE... LIEN SOCIAL...

Avec plus de 280 000 assistantes maternelles et une capacité d'accueil de plus de 700 000 places, l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles est, dans notre pays, le premier moyen de répondre aux parents qui souhaitent faire garder leurs enfants.

Pour les assistantes maternelles, accueillir l'enfant des autres chez elle dans un relatif isolement, sans collègues ni directrice pour partager une difficulté avec un enfant ou un parent, est objectivement un métier difficile. Ce métier demande engagement et disponibilité dans la relation tout autant que recul et capacité d'analyse afin de faire face à la complexité et à la diversité des situations rencontrées. De fait, cette fonction très ancienne de « nourrice », devenue celle d'assistante maternelle, est un métier en pleine évolution qui appelle reconnaissance et qualification, aujourd'hui encore plus qu'hier.

Compte tenu de leur responsabilité éducative, les assistantes maternelles doivent recevoir de la collectivité les moyens de leur formation et de leur évolution professionnelle.

Parmi les différents modes d'accueil de la petite enfance, la place prépondérante de cet « accueil familial » de proximité et la richesse des situations rencontrées justifiaient de leur réserver une édition spéciale de notre revue.

C'est chose faite avec ce sixième numéro.

Nous avons donc rassemblé pour les lecteurs de notre réseau des expériences et des témoignages qui mettent en évidence le rôle que joue l'éveil culturel et artistique dans la mutation des pratiques professionnelles des assistantes maternelles, notamment en ce qui concerne l'enrichissement de la qualité de l'accueil mais aussi leur engagement citoyen et la qualité de vie qui en découle.

Cette orientation a été le fil conducteur de notre périple et l'esprit des témoignages et des réflexions que nous vous rapportons ici.

Nous commençons par un arrêt à Beauchamp, au cœur du Val-d'Oise, dans une des premières crèches familiales de France, qui a soufflé ses 40 bougies en 2009... Ses responsables et son équipe nous expliquent comment elles ont fait une large place aux activités culturelles et artistiques comme moteur de l'évolution de leurs pratiques professionnelles dès le début des années 80.

Nous resterons à l'intérieur des terres et nous ferons halte à Quetigny, en Bourgogne, à la rencontre d'un relais assistantes maternelles qui assure une mission d'information aux parents sur tous les modes d'accueil de la ville avec l'appui des élus qui souhaitent promouvoir un niveau de considération égale pour l'ensemble des professionnelles quel que soit le dispositif d'accueil.

Ce relais est ainsi devenu un lieu de rencontre pour tous... Espace de réflexion, d'échanges, d'animations culturelles mais aussi lieu d'ateliers avec des artistes.

Les enfants, les parents et les professionnels s'y croisent dans de multiples configurations en fonction de l'évolution des besoins et des projets des uns ou des autres. Dans cette dynamique créative, un stage de formation organisé par Musique danse Bourgogne* a permis de rassembler assistantes maternelles, artistes, professionnelles de la petite enfance et intervenants culturels. Un brassage encore trop rare, qui devrait inspirer de nouvelles initiatives...

Cap ensuite vers le Pays de Marennes-Oléron, en Charente-Maritime, où nous retrouverons l'association d'assistantes maternelles indépendante 1.2.3. ÉVEIL dont l'objectif principal est de promouvoir la socialisation et l'éveil des enfants qu'elles accueillent par diverses activités artistiques... Engagement militant et créativité multiforme sont au rendez-vous du projet des assistantes maternelles de ce territoire. Nous verrons comment cette alchimie d'initiatives personnelles et d'actions collectives à travers les pratiques culturelles et artistiques a été un formidable levier de développement personnel et d'irrigation de la citoyenneté locale tout en étant reconnue par tous comme facteur d'enrichissement de la relation pédagogique et créative avec l'enfant ...

À regarder de près !

Un mot de conclusion pour vous donner envie d'entrer dans ces pages : vous y découvrirez la simplicité et la force émouvantes de cheminements authentiques et revendiqués.

Ce sont des initiatives et des témoignages vivifiants qui appellent à l'action dans cette période de crise de civilisation où les valeurs humaines essentielles sont largement oubliées au profit de priorités économiques et financières destructrices.

Nous sommes nombreux à rêver qu'une lame de fond d'humanité soutenue par l'art et la culture vivante nous permette de surmonter l'impasse actuelle.

N'hésitons pas à reprendre le flambeau de l'indignation et de la création d'un nouvel avenir.

Cette revue de réseau est aussi faite pour cela...

Marc Caillard
Délégué général, fondateur

* Découvrez Musique danse Bourgogne sur www.mdbg.org

PIROUETTE, UNE DES PREMIÈRES CRÈCHES FAMILIALES DE FRANCE, ENCORE ET TOUJOURS DYNAMIQUE !

La structure est calme, spacieuse, plusieurs salles sont à disposition pour les siestes, les activités, les jeux en tout genre pour les bébés, les moyens, les plus grands, et le toit ouvrant qui inonde de lumière la grande salle a de quoi impressionner le visiteur. Aucun doute, les locaux de la crèche Pirouette sont accueillants.

Principal mode d'accueil des jeunes enfants de la commune, la crèche familiale municipale de Beauchamp dans le Val-d'Oise fêtait, en 2009, ses 40 ans d'existence et figure ainsi parmi les plus anciennes crèches familiales de France. Son équipe encadrante, ainsi que les assistantes maternelles qui y sont salariées, est inscrite, depuis les premières années, dans une dynamique de réflexion et de formation qui fait la part belle aux activités culturelles et artistiques comme moteur du changement des pratiques. Rencontre...

A lors qu'à l'heure actuelle les crèches familiales ont plutôt tendance à disparaître, trop coûteuses pour les communes, celle de Beauchamp a célébré ses 40 ans le 1^{er} juin 2009.

Créée en 1969, cette structure municipale d'accueil des jeunes enfants se trouve, depuis un déménagement en 2000, dans des locaux vastes, lumineux et fonctionnels qu'elle partage avec une halte-garderie et un point d'écoute parents-enfants. Le même bâtiment abrite le centre de Protection maternelle et infantile (Pmi). Une école primaire est située juste derrière, ce qui facilite parfois l'organisation des parents.

UNE CRÈCHE FAMILIALE QUI A SOUFFLÉ SES 40 BOUGIES

L'équipe encadrante composée d'une infirmière puéricultrice, qui dirige l'établissement, de deux éducatrices de jeunes enfants et d'une secrétaire se connaît bien ; que ce soit à la halte-garderie ou à la crèche familiale, certaines d'entre elles travaillent ensemble depuis une vingtaine d'années. Il faut dire qu'en trente-huit ans, deux directrices seulement se sont succédées à

la tête de la crèche. Laurence Carrié est la dernière à avoir pris le relais, il y a deux ans, peut-être pour aussi longtemps ! Qui sait ? Quant à Viviane Dodin, première éducatrice de jeunes enfants à avoir pris des fonctions au sein de la crèche, elle y travaille depuis 1990. Une pédiatre, une psychologue et une psychomotricienne complètent l'équipe en intervenant de manière ponctuelle mais régulière.

Une centaine d'enfants sont accueillis par les 34 assistantes maternelles employées par la crèche Pirouette ; celles-ci ont entre 35 et 60 ans. La moyenne d'âge se situe autour de 50 ans. L'une d'entre elles prendra bientôt sa retraite et des recrutements seront indispensables prochainement

mais les jeunes assistantes maternelles ne sont pas faciles à trouver ! Depuis quelques années, leur profil change : certaines ont exercé un autre métier avant de devenir assistantes maternelles, il y en a même qui ont expérimenté la crèche pour un de leurs enfants et qui, devenues assistantes maternelles, ont des exigences quant à l'exercice de leur profession. Mais ce qui reste le plus difficile pour l'embauche de nouvelles recrues, c'est le manque de reconnaissance de ce métier et sa rémunération aléatoire en regard de ses contraintes et de ses exigences !

ENTRE ACCUEIL FAMILIAL ET ACCUEIL COLLECTIF

Comme toutes les crèches familiales, le fonctionnement de Pirouette conjugue l'accueil individuel de l'enfant chez son assistante maternelle (quatre enfants de moins de 3 ans au maximum peuvent être accueillis, chez la même assistante maternelle) et des temps d'accueil collectif. Le rôle de la crèche consiste à recevoir dans un local spécialement aménagé, lorsque cela est possible, les assistantes maternelles, et les enfants dont elles s'occupent, et à leur proposer des activités d'éveil et de découverte du monde.



Ces temps collectifs permettent aux enfants de se retrouver en groupe, de jouer ensemble et de se socialiser ; pour les assistantes maternelles, grâce à la présence des éducatrices, c'est l'occasion d'observer les enfants sous un jour différent, de mieux connaître chacun, de pouvoir échanger avec leurs collègues et de s'initier à de nouvelles pratiques.

À la crèche Pirouette, les assistantes maternelles et les enfants sont incités à venir une fois par semaine, le matin (à jour fixe) et à participer à un atelier ; les grands, qui rentreront à l'école l'année suivante, jouent entre eux et découvrent, accompagnés par les éducatrices, diverses activités. Cette année, ils étaient 47 répartis en quatre groupes. Leurs assistantes maternelles se relaient pour que, à chaque atelier, l'une d'entre elles se libère pour aider l'éducatrice durant l'animation. À ses côtés, elles découvrent de nouvelles propositions et la manière dont les enfants s'en emparent : temps de réflexion, d'adaptation, temps de découverte et d'exploration, d'appropriation, de détournement... Autant d'étapes nécessaires à l'enfant et qui permettent à l'assistante maternelle de réaliser ce que chacun peut faire tout seul, à sa façon !

Les plus petits et les moyens, accompagnés par leur assistante maternelle, profitent de toutes les possibilités offertes par la crèche sans planification particulière, sauf pour les séances de psychomotricité dont l'organisation varie en fonction de l'âge des enfants.

UN LARGE ÉVENTAIL DE PROPOSITIONS AU SEIN D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE CLAIREMENT IDENTIFIÉ

Les activités proposées sont variées : temps de jeux, séances de motricité, histoires et chansons, peinture, modelage, visites régulières à la bibliothèque, spectacles, fêtes sont au programme. Mais toujours avec le souci premier du respect du rythme de l'enfant : « Quand on propose quelque chose de nouveau, il

faut faire attention aux rythmes des enfants et ne pas tout chambouler. Il faut prendre en compte les contraintes de chaque assistante maternelle qui s'occupe d'enfants de tous âges », tient à préciser la directrice. Ainsi, même si les idées sont au rendez-vous, chaque nouvelle activité nécessite un temps de réflexion et de préparation indispensable en amont, ainsi qu'une mise en place progressive pour ne pas perturber le rythme de chacune des personnes concernées. En outre, le personnel de la crèche ne souhaite pas imposer des activités mais plutôt les mettre en place en accord, et parfois à la demande, des assistantes maternelles.

« L'enfant est au cœur de nos préoccupations, poursuit Laurence Carrié, et nous recherchons toujours quoi proposer aux assistantes maternelles qui puisse favoriser une approche individualisée de chaque enfant, lui permette de s'éveiller à son rythme, de vivre avec les autres à sa mesure et nourrisse son désir de grandir sans être dans la stimulation permanente. »

Ces objectifs ont été élaborés avec les assistantes maternelles. Ils sont régulièrement ré-interrogés à diverses occasions. Laurence Carrié est convaincue qu'« une attention particulière doit être portée à ce que chacun est, et cela vaut autant pour l'enfant que pour l'adulte ». Elle souligne l'importance de travailler ensemble, puéricultrices, éducatrices et assistantes maternelles, et de partager les mêmes valeurs. Tous les cinq ans – parce que les professionnelles ne changent pas chaque année –, elle a choisi de réunir le personnel de la crèche et les assistantes maternelles, par petits groupes, pour rédiger une sorte de charte, une liste des objectifs vers lesquels tendre. Ce projet pédagogique, sur lequel toutes se sont mises d'accord, prévoit un projet individualisé d'éveil respectueux de chaque enfant, le développement d'une relation adulte-enfant sincère et chaleureuse qui demande un questionnement permanent sur l'attitude, le comportement et le rôle de l'assistante maternelle vis-à-vis de l'enfant, au jour le jour. Ces objectifs peuvent sembler évidents et pourtant, le fait qu'ils soient écrits noir sur blanc et qu'ils aient été débattus entre les

professionnelles concernées a toute son importance.

Ainsi, cette année, six assistantes maternelles, dont trois étaient issues d'autres cultures (portugaise et algérienne) ont travaillé sur « les repas avec les enfants » dans le cadre d'une réflexion plus large sur les besoins fondamentaux de l'enfant. « J'ai pensé que c'était important de parler des habitudes alimentaires pour rappeler certaines choses et en transmettre d'autres », explique la directrice. Après cinq réunions de travail, ces assistantes maternelles ont produit un écrit qu'elles vont présenter à leurs collègues lors d'une réunion en soirée afin que celles-ci puissent profiter de cette réflexion. Bien sûr, un tel engagement est basé sur le volontariat et sur le désir des assistantes maternelles d'être mieux reconnues.

Pour toutes, des temps de paroles par petits groupes sont, de plus, organisés deux ou trois fois par an avec la psychologue de la crèche.

À côté de ces temps de formation au jour le jour, la crèche propose depuis de nombreuses années des formations pour les assistantes maternelles qui le souhaitent, en particulier des formations à l'éveil culturel et artistique du jeune enfant. Imaginer et raconter des histoires, fabriquer des instruments de musique avec des objets de la vie courante, jouer avec les sons mais aussi avec les couleurs et les formes, élargir son répertoire de chansons... Autant d'occasions pour ces adultes d'approfondir leurs connaissances de l'enfant mais aussi de découvrir pour elles-mêmes le goût des récits, le plaisir de chanter et de jouer... comme les enfants ! ■

Pour tout renseignement

Crèche familiale

Laurence Carrié,

puéricultrice directrice

Viviane Dodin,

EJE - directrice adjointe

45, Avenue Roger-Salengro

95250 Beauchamp

creche@ville-beauchamp.fr

Tél. : 01 39 95 90 90

Que proposer à l'enfant pour favoriser son éveil tout en respectant son rythme ? Comment faire en sorte que l'approche soit personnalisée ? De quelles manières peut-on nourrir son désir de connaissance et d'apprentissage sans être dans la stimulation précoce ? Comment soutenir les assistantes maternelles dans l'accueil des enfants au quotidien ? Comment ne pas être trop interventionniste et à la fois motiver de nouveaux projets ? Ces questions émaillent le quotidien des professionnelles de la crèche familiale Pirouette ; depuis sa création, l'équipe encadrante a choisi de chercher des réponses dans la formation continue des assistantes maternelles et, en particulier, dans des formations à l'éveil culturel du jeune enfant. Échos et impact de ces formations dans la vie quotidienne avec les enfants...

DES FORMATIONS RÉGULIÈRES POUR SOUTENIR LA PRATIQUE

Ce sont les puéricultrices directrices qui se sont risquées les premières – dans les années 80 – à s'inscrire aux stages de l'association Enfance et Musique proposés par le CNFPT : « Nous n'avions pas encore d'éducatrice, et sentions un besoin de perfectionnement dans l'animation... Ces stages nous ont tout de suite plu car l'équipe d'Enfance et Musique proposait un accueil ouvert et très respectueux des personnes », raconte Anne-Marie Rakotonindrany, première directrice de la crèche, qui « aime bien la musique mais ne joue pas d'instrument et ne sait pas faire chanter ». Aux nouvelles embauchées du début des années 90, Laurence Carrié, puéricultrice, aujourd'hui directrice de la crèche, et Viviane Dodin, éducatrice, elle propose, à leur tour, de participer à ces stages de formation : « À l'époque, nous étions sensibles à la musique et à la chanson, mais ne nous sentions pas capables d'enseigner des chants aux assistantes maternelles et aux enfants », précise l'ancienne directrice.

Alors, l'idée que les assistantes maternelles pourraient également bénéficier de ces formations s'est naturellement imposée et la directrice a obtenu de la municipalité le financement de formations pour celles qui le souhaitaient. L'installation dans les nouveaux locaux a ensuite permis que les stages se déroulent au sein de la structure et associent les professionnelles de la crèche (puéricultrice, éducatrice, assistantes maternelles), celles de la halte-garderie et parfois même une conteuse de la bibliothèque.

Six formations ont eu lieu – une par an – et toutes les assistantes maternelles ont pu participer à un stage, parfois même à deux : cinq journées de formation à chaque fois, avec un intervenant d'Enfance et Musique, sur l'éveil musical et les chansons, pour imaginer et raconter des histoires

ou découvrir que l'on peut jouer de tout avec les bébés. Cinq journées pour découvrir pour elles-mêmes le plaisir de jouer avec les sons ou les mots, pour enrichir leur répertoire de chansons et d'histoires et retrouver le goût de l'exploration libre, de l'imagination que l'on peut laisser divaguer. « Pas de cours magistral mais chacune parlait de ce qu'elle était et essayait de le développer. C'est très important pour oser se lancer », précise Laurence Carrié. Des temps entre adultes mais aussi des temps d'animation avec les enfants et quelque fois même, en fin de journée, un moment de chansons avec les parents.

CHANGER DE REGARD SUR CE QUE FAIT L'ENFANT

Chacune y a pris ce qui lui parlait. Patricia Lemaire, qui a suivi le stage « Jouer avec les bébés, » a « compris qu'il vaut mieux observer l'enfant, le regarder et comprendre ce qu'il veut et ce qu'il souhaite faire ou ne pas faire. Avant, c'était un réflexe de donner un jouet à l'enfant et d'attendre de lui qu'il en fasse quelque chose de bien précis. S'il faisait tomber le jouet ou qu'il s'en servait d'une autre manière que celle à laquelle j'avais pensé, je lui remettais dans les mains ou lui montrais comment faire. Maintenant, je fais plus en fonction de la volonté de l'enfant, je le regarde et j'essaie de comprendre dans quelle direction il veut aller. »

Fernanda Leitao, elle, dit avoir « découvert comment raconter une histoire aux enfants ». Même si, bien entendu, il n'existe pas de méthode miracle : « Quand je lis une histoire aux enfants, si je vois que l'un d'eux n'est pas intéressé, qu'il préfère jouer tout seul, je le laisse tranquille, je ne l'oblige pas à écouter. En fait, je me suis rendue

L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS À BEAUCHAMP

Beauchamp se trouve dans le département du Val-d'Oise (95), à 20 kilomètres au nord-ouest de Paris, au cœur de la vallée de Montmorency. Le maire actuel a été également conseiller général, vice-président chargé de la culture. Peut-être peut-on y voir une explication de l'intérêt de la commune pour les formations artistiques et culturelles suivies par le personnel de la crèche et de la halte-garderie.

Les habitants de la ville de Beauchamp étaient au nombre de 6 300 en 1969 lorsque la crèche familiale a été créée. Aujourd'hui, ils sont environ 9 000 (8 986 au dernier recensement de 1999). La crèche Pirouette et la halte-garderie La Farandole sont les deux seuls établissements d'accueil de la commune ; avec la vingtaine d'assistantes maternelles indépendantes, elles accueillent environ 200 jeunes enfants, répondant ainsi en grande partie à la demande des familles.

D'autres services sont proposés aux parents de très jeunes enfants :

- un point d'écoute parents-enfants situé dans les locaux de la crèche, qui accueille parents et enfants en entretiens individuels, sur rendez-vous.
- un lieu d'accueil parents-enfants, Parent'aise, animé par des professionnels de la petite enfance de la municipalité, de la Caisse d'allocations familiales (Caf) et du conseil général qui accueillent adultes et enfants ensemble, pour des temps de détente et de jeu.

compte qu'il écoute d'une manière ou d'une autre et, à un moment donné, il s'approche d'un air détendu. Il s'agit de ne pas forcer l'enfant. Avant je ne sentais pas ce genre de chose. J'avais l'habitude d'aller chercher les enfants et de les asseoir quand j'avais décidé de lire une histoire, alors que maintenant, je les laisse venir s'ils en ont envie.»

FAIRE PLUS ATTENTION AUX « PETITES CHOSES »

Et pour Laurence Carrié : «Les stages ont fait évoluer les façons de faire des assistantes maternelles. Elles trouvent désormais du positif dans toutes les situations parce qu'elles ont appris à jouer avec ce qui arrive ; mais pour cela, il faut écouter les signaux de l'enfant!» Et se laisser emporter par son jeu et son imaginaire : «Parfois, j'entre dans l'imaginaire des enfants lorsqu'ils m'y invitent. Je suis plus sensible au regard que je porte sur eux et c'est un plaisir de prolonger les temps de jeu pendant lesquels je les observe jouer entre eux et partager. C'est un vrai apport des formations de faire plus attention aux petites choses», témoigne Maryse Humbert. «En fait, je m'aperçois que faire des choses avec les enfants participe à leur accompagnement. C'est à la fois la découverte du monde de l'enfant pour nous, professionnelles, et celle du monde de l'adulte pour l'enfant, tout cela grâce au jeu.»

Maryse Humbert a beaucoup appris des formations et pense que cela a changé sa manière d'accueillir les enfants. D'ailleurs, explique-t-elle, «je vois bien que je m'occupe de la petite fille, dont j'ai la garde différemment de mes propres

enfants lorsque j'étais une jeune mère».

Les assistantes maternelles sont unanimes, les stages sont venus nourrir leur savoir-faire de professionnelles tant à la crèche qu'à leur domicile !

DES FORMATIONS RENDUES POSSIBLES GRÂCE AU CONTRAT ENFANCE

En 2000, quand les formations à la crèche ont commencé, la ville de Beauchamp était en Contrat Enfance avec la Caf. Ses capacités d'accueil des enfants répondant aux besoins des familles, la Ville a pu axer les objectifs de ce contrat sur la qualité de cet accueil et non pas sur l'augmentation du nombre de places. C'est ainsi que les formations ont été prises en charge dans le cadre de ce contrat. La confiance des élus de la ville, comme celle du directeur général des services, qui pensaient que «la culture est importante dans la vie des gens» et qui ont facilement compris l'enjeu, pour les assistantes maternelles, de ces formations qui «déplacent du quotidien», a fait le reste.

Depuis 2007, dans le nouveau Contrat Enfance Jeunesse, la prise en compte des dépenses de formation n'est plus possible ; c'est à la commune d'en assumer seule la charge. Alors les assistantes maternelles sont incitées à utiliser leur droit individuel à la formation (Dif) ce qui leur permet de continuer à se former sur de nouveaux thèmes comme ceux de l'accueil de l'enfant porteur de handicap ou des douces violences... ■

L'AMBIANCE A CHANGÉ AU SEIN DE LA CRÈCHE

« Avec le recul, l'ensemble de ces formations a changé l'ambiance au sein de la crèche et facilité la participation des assistantes maternelles aux animations auprès des enfants. Les relations sont plus simples et spontanées avec eux ; dans la chanson ou le conte, l'adulte peut se laisser aller avec l'enfant au rêve et à la poésie ! », constate Anne-Marie Rakotonindrany, ancienne directrice en retraite. De fait, dans les temps d'accueil collectif comme chez elles, les façons de faire des assistantes maternelles ont changé. Une plus grande attention a été portée aux conditions d'organisation des activités pour que les enfants puissent les vivre pleinement.



Éducatrice et puéricultrice accueillent les enfants dans un local spécialement aménagé.

L'installation des bébés est plus adaptée, au sol, avec des jeux à leur portée, dans un espace qui leur est dédié. Il faut dire que la taille de la structure avec ses nombreuses pièces et sa grande salle le permet. Les explorations sonores des enfants, parfois un peu bruyantes, sont moins dérangeantes maintenant qu'elles sont reconnues comme telles. Les assistantes maternelles s'amuse à les détourner quand elles deviennent gênantes pour l'entourage. Elles osent davantage chanter, en français ou dans leur langue maternelle, comme Fernanda Leitao qui chante ou raconte des histoires en portugais, même à la crèche. Maryse Humbert, elle, se laisse guider par les enfants pour choisir les livres lorsqu'elle se rend à la bibliothèque et se surprend elle-même à lire des livres dont « les couvertures sont noires et blanches » ! Avant, elle avait tendance à ne

préférer que les livres colorés parce qu'elle se disait que c'était mieux pour les enfants.

Les parents eux-mêmes s'intéressent aux activités, en discutent avec les assistantes maternelles, leur demandent des paroles de chansons, des références de livres alors qu'au début, ils ont eu du mal à accepter que l'assistante maternelle de leur enfant parte en formation pour apprendre à jouer ou à chanter !

LES ASSISTANTES MATERNELLES OSENT PLUS À LA CRÈCHE...

Chaque année, la fête de Noël est l'occasion pour quelques assistantes maternelles de préparer un spectacle qui sera joué devant les enfants et leurs parents. Les stages ont contribué à leur donner envie de se lancer. Cette année, le projet de création a été monté en partenariat avec la bibliothèque. L'une d'elles explique : « On s'est inspiré d'un livre qu'on avait choisi en début d'année. Nous avons chanté et joué les personnages du livre. » Pour la préparation, elles se sont retrouvées une fois par semaine, à la crèche, d'octobre à décembre. Avant les stages, seules les éducatrices et la puéricultrice étaient force de proposition mais maintenant, certaines assistantes maternelles osent faire des propositions, se mettre en jeu. Comme le précise Laurence Carrié, « monter un spectacle et se mettre en scène demandent un travail personnel important, mais plusieurs se sont autorisées à le faire après les stages ». D'autres préfèrent agir en coulisse, pour ne pas s'exposer. Il se crée une certaine émulation entre assistantes maternelles. Ce spectacle leur permet d'être regardées autrement par les enfants comme par leurs parents.

La directrice reconnaît que des erreurs ont été faites dans le passé lorsque, entre professionnelles, elles tâtonnaient pour trouver ce qui conviendrait le mieux aux enfants. « On pensait que c'était bien de faire participer l'enfant lorsque nous montions un spectacle, or on s'est rendu compte qu'il est très difficile pour un tout-petit d'être spectateur et acteur en même temps. L'enfant et l'adulte doivent avoir chacun un rôle précis pour ne pas tout embrouiller. L'adulte aime jouer un personnage, mais pour l'enfant, je ne suis pas sûre que ce soit facile, et c'est même peut-être angoissant. Leur place est plus à regarder et vivre le spectacle avec leurs yeux et leurs oreilles. »

Cette réflexion a permis également de repenser la participation au carnaval : dans le passé, enfants, parents, professionnelles se rassemblaient pour une grande fête mais la directrice et son adjointe ont choisi d'y mettre un terme. Une réflexion a été menée : la question de l'intérêt pour l'enfant d'être ainsi déguisé, mis en scène par les adultes a été posée. Était-ce un spectacle pour les enfants ou pour les adultes ? Viviane Dodin explique : « On s'est demandé ce que cela représentait pour les enfants. Maintenant on laisse le choix aux plus grands de se déguiser ou non, et avec un déguisement apporté de chez eux s'ils le veulent. On a décidé de participer à ce carnaval par petits groupes et non plus tous ensemble. Il a fallu expliquer aux parents et aux professionnelles pourquoi nous voulions arrêter, ça n'a pas été facile ! »

... ET CHEZ ELLES AUSSI

Avant les stages, à l'occasion desquels elles ont découvert des facettes cachées d'elles-mêmes, les assistantes maternelles avaient peur de mal faire lorsqu'elles se lançaient dans l'inconnu avec les enfants. Aujourd'hui, elles ont la sensation de partager avec eux plus de plaisir, de moments précieux, de rêves : jouer ou écouter des histoires sur un tapis dans un petit coin aménagé pour l'occasion chez l'une, faire la cuisine avec une autre, remplir des coussins de mousse et s'amuser à en mettre partout, chanter des chansons ou jouer d'un instrument de musique fabriqué avec des objets du quotidien... Les assistantes maternelles prennent plaisir à entrer dans l'imaginaire des enfants parce que cela leur donne des ailes pour inventer de nouvelles activités. Elles n'en oublient pas pour autant qu'elles sont professionnelles et que les parents comme les responsables de la crèche comptent sur leur sérieux, mais elles s'autorisent plus de liberté en jouant et en

créant avec les enfants. De son côté, la directrice sait qu'elle peut leur faire confiance.

Fernanda Leitao se souvient : « On avait peur de mal faire donc on restreignait nos activités avec les enfants. On a gagné de la liberté dans les jeux, dans la manière de vivre des moments avec les enfants. Chez moi, par exemple, ils jouent avec des bouteilles en plastique, des instruments inventés, des pots de yaourt... Les jouets ne sont pas toujours des jouets à proprement parlé ! » ■

Pour tout renseignement

Crèche familiale

Laurence Carrié, puéricultrice directrice

Viviane Dodin, EJE - directrice adjointe

45, Avenue Roger-Salengro

95250 Beauchamp

creche@ville-beauchamp.fr

Tél. : 01 39 95 90 90

LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale, également appelée « service d'accueil familial », emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à quatre enfants généralement âgés de moins de quatre ans.

L'ouverture de ces établissements est subordonnée à un avis ou une autorisation de fonctionnement délivré par le président du conseil général, après avis des services de protection maternelle et infantile (Pmi).

Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes, conseil général), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle, une entreprise, etc.

La crèche familiale est placée sous la direction d'une puéricultrice, d'un médecin ou d'une éducatrice de jeunes enfants chargés du suivi et de l'accompagnement des assistantes maternelles.

Une ou deux fois par semaine, les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale. Des temps de regroupement collectif favorisant la socialisation et l'éveil des enfants sont proposés.

L'assistante maternelle est rémunérée par le gestionnaire de la crèche.

(Extrait du site mon-enfant.fr de la Cnaf)

UN RAM ACTEUR PRIVILÉGIÉ DE L'ÉVEIL AU MONDE DES JEUNES ENFANTS

À Quetigny, les parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants ont le choix entre une crèche collective, un multi-accueil, une halte-garderie et une centaine d'assistantes maternelles indépendantes ou appartenant à la crèche familiale, toutes agréées par le conseil général, et qui peuvent accueillir entre 250 et 300 enfants. Certaines de ces structures sont rassemblées, avec le relais parents assistantes maternelles, dans la Maison de l'enfant Maria-Montessori.

Le Ram de Quetigny, ou plus précisément le relais parents assistantes maternelles, créé en 2002, est conçu comme « un lieu d'information, d'écoute et de médiation qui favorise la rencontre et l'échange entre les professionnelles, les parents et les enfants ». Bien éclairé par de grandes baies vitrées, le relais se compose de deux grandes salles de jeu et d'activités, d'une cuisine, d'une salle d'eau et de change et du bureau de la responsable, Christelle Saillard, éducatrice de jeunes enfants (EJE). Par la fenêtre, on voit une grande pelouse bordée de haies, des jeux, une cabane. Cet espace extérieur est partagé avec la crèche et la halte-garderie de la Maison de l'enfant. Les parents y sont accueillis pour des informations et les assistantes maternelles sont invitées à y venir avec les enfants qu'elles accueillent pour des temps d'animations collectives organisées à jour fixe.

UN LIEU D'INFORMATION POUR LES PARENTS

L'une des missions du Ram consiste à informer les parents sur tous les modes d'accueil petite enfance existant à Quetigny. La responsable reçoit les demandes d'accueil, en structure collective comme à la crèche familiale, et peut communiquer la liste des assistantes maternelles agréées indépendantes exerçant à Quetigny. Christelle Saillard explique les démarches administratives à effectuer pour l'embauche d'une assistante maternelle,

précise les droits et devoirs des parents employeurs, informe sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, écoute et répond aux questions que pose le choix d'un mode d'accueil. Elle propose également aux parents de venir participer avec leur enfant aux animations organisées par le relais à l'intention des assistantes maternelles indépendantes.

Cette fonction de guichet unique, exercée par le relais a été mise en place depuis 2007 pour faciliter les recherches des parents mais aussi parce que les élus de la ville souhaitent valoriser l'activité professionnelle des assistantes maternelles. De plus, ils désiraient promouvoir un même niveau de considération des parents, pour l'ensemble des professionnelles et des structures petite enfance de la ville et offrir une même diversité d'activités d'éveil quel que soit le mode d'accueil de l'enfant. « C'est une volonté forte de ne pas seulement garder les enfants mais bien de les accueillir dans un lieu d'éveil et de socialisation sous la responsabilité d'un personnel dont la qualification est adaptée », souligne la conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Annie Raynal.

UN LIEU D'ANIMATION POUR LES ENFANTS ET LES ASSISTANTES MATERNELLES...

Christelle Saillard est convaincue de l'importance de sa fonction de chef d'orchestre : « Je dois faire preuve

de créativité pour répondre aux demandes des parents mais aussi à celles des assistantes maternelles ! » C'est ainsi que le relais décline une palette de propositions à leur intention : points rencontre avec animation d'un moment collectif pour un petit groupe d'enfants par l'éducatrice avec le concours des assistantes maternelles présentes : invitations, régulières ou ponctuelles, d'intervenants auprès des enfants pour un moment de musique, d'expression plastique, de motricité, d'histoires ; sorties à la ludothèque, à la bibliothèque... Mais aussi des moments d'échanges uniquement entre adultes : ateliers de travaux manuels le soir, sans les enfants, pour se transmettre de nouvelles techniques, conférences sur un thème demandé par les assistantes maternelles ou les parents...

Les propositions sont nombreuses et variées mais une assistante maternelle ne vient qu'une à deux fois par semaine, de manière à préserver la qualité d'accueil des enfants dans des groupes de petite taille et, bien sûr, à respecter le rythme de chacun.

Les temps collectifs animés par Christelle Saillard se font les mardis et jeudis matin. Le déroulement des séances est à peu près le même à chaque fois : un rituel d'ouverture avec une comptine, un chant ou une histoire sur le tapis. Puis un moment de jeux pendant lequel les assistantes maternelles sont disponibles pour les enfants, chacune restant la référente des enfants dont elle a la garde. Enfin, un temps de regroupement et une collation permettent au groupe de se

rassembler avant le départ. Les parents peuvent y participer et même parmi eux quelques-uns dont l'enfant ne fréquente aucun mode d'accueil. « Il n'y a aucun problème de "cohabitation" entre les assistantes maternelles et les parents », nous assure l'éducatrice.

Ces nombreuses activités contribuent à faire de ce Ram un lieu de professionnalisation des assistantes maternelles mais aussi à créer une dynamique et une cohésion entre elles. La présence d'autres enfants et d'autres adultes permet d'aborder autrement la relation à l'enfant accueilli chez soi, d'être davantage à son écoute, de relativiser les difficultés ; le regard de l'éducatrice fait découvrir sous un autre jour tout ce qu'il sait faire et incite à répondre et à prolonger ce qu'il propose. La venue d'une musicienne ou d'une plasticienne de l'école de musique, de danse et des arts est l'occasion pour les assistantes maternelles de découvrir de nouveaux modes d'expression qu'elles peuvent réinvestir tant dans leur vie personnelle que professionnelle, et qui sont l'occasion d'exprimer leur sensibilité.

Raphaëlle Pernot fait partie des assistantes maternelles qui participent activement aux activités proposées par le Ram. Elle participe à l'atelier avec la musicienne mais aussi à celui de motricité. D'après elle, « seulement une vingtaine d'assistantes maternelles viennent régulièrement au Ram ; certainement parce qu'elles sont timides, mais aussi parce qu'elles ne se rendent

pas compte des bénéfices pour l'enfant et pour elles-mêmes ». Et puis, cette participation demande de l'organisation et n'est pas toujours compatible avec les horaires des enfants. Elle-même vient « une fois par semaine au moins, et parfois deux. On s'inscrit sur une liste d'attente et quand il y a un désistement, Christelle nous prévient ». Quant aux parents, « ils s'aperçoivent des avantages de l'expérimentation de la collectivité pour leurs enfants lorsqu'ils viennent aux ateliers, car même si on leur en parle régulièrement, il faut qu'ils voient par eux-mêmes pour comprendre ce que ces ateliers d'éveil apportent à leurs enfants ».

ET DE RENCONTRES CRÉATIVES

Noémie Haller et Martine Guagliata sont deux professeures de l'école de musique, de danse et des arts de Quetigny. Elles interviennent auprès des enfants des structures collectives comme auprès des enfants accueillis par des assistantes maternelles qui fréquentent le Ram, l'une est musicienne, l'autre plasticienne. Noémie



Le RAM, un lieu de rencontre et d'échanges pour les assistantes maternelles.

a commencé à travailler avec les assistantes maternelles du Ram il y a cinq ans. Une fois par mois, elle se rend à la Maison de l'enfant pour animer un atelier de musique pour un petit groupe d'enfants et d'assistantes maternelles. Deux séances de quarante-cinq minutes se succèdent, chacune accueillant huit à dix enfants d'âges mélangés (des tout-petits aux enfants de 3 ans) avec leurs assistantes maternelles. Les groupes sont constitués en début d'années, chacun constitué de quatre ou cinq assistantes maternelles, et sont ensuite stables, ce qui permet un approvisionnement mutuel et une évolution de la participation des enfants comme de celle des adultes (même si toutes ne peuvent pas venir à chaque séance). Noémie a un souci pendant ces animations : que les assistantes maternelles ne soient pas dans le jugement de ce que font les enfants mais les accompagnent dans leur exploration des sons, de leurs

QUETIGNY,

UNE VILLE OÙ L'OFFRE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS RÉPOND À LA DEMANDE

La ville de Quetigny, en Côte-d'Or (21) se situe à l'est de Dijon et fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Dijon. Avec une superficie de près de 900 hectares, Quetigny compte aujourd'hui un peu moins de 10 000 habitants.

Tous les enfants de moins de 3 ans dont les parents le souhaitent peuvent être accueillis :

- soit à la crèche collective municipale (32 places)
- soit au multi-accueil associatif (géré par l'association Ageac-Csf, 16 places)
- soit à la halte-garderie municipale (16 places)
- soit chez les assistantes maternelles de la crèche familiale associative (2 assistantes maternelles pour 6 places-gestion Ageac-Csf)
- soit chez des assistantes maternelles indépendantes qui peuvent participer aux activités du relais assistantes maternelles.

Ce relais parents assistantes maternelles (Ram) sert de lieu unique pour obtenir les renseignements et effectuer les demandes concernant les modes d'accueil de la petite enfance.

Crèche collective, halte-garderie et Ram, qui sont des établissements municipaux, constituent la Maison de l'enfant Maria-Montessori dont les structures associatives sont souvent partenaires lorsqu'il s'agit de proposer des animations pour les enfants avec des intervenants extérieurs.



politiques culturelles territoriales. Ce stage s'est déroulé en deux temps, l'un à Montceau-les-Mines et l'autre à Châlon-sur-Saône : deux jours consacrés à la musique et deux autres dédiés à la danse. Les deux premiers jours, une bibliothécaire de Montceau, un professeur de piano, un autre d'éveil musical, l'EJE de la crèche collective et trois assistantes maternelles de Quetigny avec, bien entendu, Noémie Haller ont été accueillis. Les deux autres jours, six danseurs, trois professionnelles de la petite enfance de Châlon-sur Saône, et, à nouveau, les trois assistantes maternelles de Quetigny, l'EJE et notre musicienne intervenante étaient présents.

Ces temps ont été l'occasion d'échanges et de réflexions entre les participants, mais également avec d'autres professionnelles de la région. Elles sont enthousiastes : « On a réussi à se lâcher pendant ces temps de formation, on a tout oublié, ces moments d'échanges ont été forts en émotion. Nous sommes des nounous, mais nous avons un plus car nous avons fait des stages. Ce serait bien que toutes les assistantes maternelles fassent des formations de ce genre et pas seulement celles qui sont actives et volontaires. D'ailleurs, la formation continue devrait être facilitée pour toutes les assistantes maternelles ! » ■

Pour tout renseignement

Martine Guagliata
(Plasticienne)

École de musique, de danse et des arts
47, bis rue Vergers
21800 Quetigny
martine.guagliata@free.fr

Noémie Haller

École de musique, de danse et des arts
47, bis rue Vergers
21800 Quetigny
noe.haller@aliceadsl.fr

Raphaëlle Pernot

(Assistante maternelle relais depuis six ans)
raphaele.pernot@wanadoo.fr

Christelle Saillard

Directrice du Ram
3, rue de Quetignerot
21800 Quetigny
Tél. : 03 80 46 70 76
ram@ville-quetigny.com

voix ou des petits instruments qu'elle apporte. Une des assistantes maternelles explique : « Noémie part dans les graves, les aigus, elle pousse les explorations loin, elle se met dans des états impressionnants puis elle calme les enfants (et nous-mêmes) pour qu'ils soient plus posés avant le départ. » Et une autre de poursuivre : « Les enfants apprennent à se poser, à écouter, à être plus calmes, mais ça marche dans les deux sens car quand nous parlons, nous aussi nous nous sentons écoutées. Les enfants apprennent à vivre en groupe, sans leur " tata ". Il y a tout un apprentissage du vocabulaire et du respect des autres. »

Martine Guagliata rebondit souvent sur les propositions de sa collègue musicienne pour ses interventions : réalisation de tortues en argile ou de souris en papier mâché pour illustrer la chanson de *La Famille Tortue* ou la comptine *Une Souris verte*, peinture d'escargots, fabrication d'une prairie en laine ; participation à la campagne de sensibilisation des familles à l'alimentation des petits enfants... Tout est prétexte pour solliciter et nourrir la créativité des petits comme des adultes qui les accompagnent !

DE LA RENCONTRE AVEC LES ARTISTES AU DÉSIR DE FORMATION

Les ateliers représentent une bouffée d'oxygène pour les assistantes maternelles qui y participent. Elles expliquent volontiers que ces rencontres les

nourrissent, les enrichissent, leur font du bien. Elles s'y ressource, y puisent de nouvelles façons d'être en relation avec l'enfant, affinent leur capacité d'écoute et certaines s'y découvrent des talents cachés qui leur donnent envie d'aller plus loin. La création de l'association d'assistantes maternelles Les Bisoutanou's pour la création de spectacles de Noël en est le témoignage direct !

« Les pratiques artistiques supposent de s'impliquer personnellement et font appel à la part de sensibilité de la personne humaine. Elles nécessitent de se dévoiler un peu, ce qui explique les craintes de certaines assistantes maternelles, explique Chrystelle Saillard. Mais elles permettent aussi d'avancer dans la relation avec l'enfant, de ne pas plaquer des techniques mais de s'approprier de nouveaux moyens d'exprimer ce que l'on ressent. »

Pour aller plus loin, certaines assistantes maternelles ont eu envie de participer, avec Noémie Haller, à une formation organisée par Musique danse Bourgogne et animée par l'association Enfance et Musique. créée en 1978, Musique danse Bourgogne, est partenaire du ministère de la Culture et de la Communication, de la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne et du conseil régional. Elle intervient auprès des acteurs du spectacle vivant, tant professionnels qu'amateurs, des enseignants spécialisés ou de l'Éducation nationale et se situe comme structure médiatrice entre les porteurs de projet et leurs partenaires, responsables des

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Créés en juin 1989 par la Cnaf pour améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants chez les assistantes maternelles, les relais assistantes maternelles (Ram) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les Ram sont animés par une professionnelle de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les Ram apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui y sont proposés constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles.

Le gestionnaire peut en être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle...

Fin 2008, 2207 Ram étaient dénombrés sur l'ensemble du territoire et seuls deux départements n'en étaient pas pourvus.

(Extrait du site mon-enfant.fr de la Cnaf)

FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS, UNE VOLONTÉ POLITIQUE !

A Quetigny, 8% du budget municipal est consacré à la culture et cette dimension de la vie des habitants est présente dans la plupart des services, en particulier dans tout ce qui touche à l'éducation et à la solidarité. Au sein de l'équipe municipale, Kheira Bouziane est 2^e adjointe à la Solidarité et à la Famille ; pour elle « la demande culturelle des habitants, n'est pas spontanée malgré les tarifs adaptés aux familles. C'est pourquoi toutes les pistes permettant de faciliter l'accès aux événements culturels doivent être explorées, notamment dans les écoles et les structures petite enfance, car apprendre à apprécier la culture dès le plus jeune âge donne à l'enfant l'envie de continuer en grandissant ».

La population de Quetigny est culturellement et socialement diverse. Il existe un véritable mélange des appartenances culturelles, ce qui donne encore plus d'importance aux rencontres autour de la culture. Pour faciliter la pratique d'une activité sportive ou culturelle par le plus grand nombre, la municipalité a eu l'idée de créer une bourse sport et culture, accordée aux familles qui ne paient pas ou peu d'impôts. Elle est attribuée à tous les enfants de moins de 20 ans d'une même famille et son montant varie en fonction des revenus et des activités choisies. Elle doit être utilisée auprès des associations en convention avec la Ville et les familles restent redevables d'une petite partie de la somme à payer.

Aux côtés de Kheira Bouziane, Annie Raynal, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales en charge de la petite enfance partage la conviction de l'importance de la culture dès le plus jeune âge car « donner la parole aux tout-petits, c'est leur permettre de s'exprimer et d'exister, c'est les considérer comme des personnes ». Dans cette commune de près de 10 000 habitants, les besoins d'accueil

des tout-petits sont largement couverts, et l'éventail de l'offre assez large, ce qui offre l'opportunité aux élus de faire bénéficier les enfants accueillis de propositions culturelles qui leur permettent de rencontrer des artistes à l'occasion de spectacles ou d'ateliers. Les structures collectives (municipales et associatives) comme les assistantes maternelles (indépendantes ou en crèche familiale) en bénéficient sous la houlette du relais parents assistantes maternelles qui orchestre les partenariats avec l'école de musique, de danse et des arts de la commune, ainsi qu'avec la bibliothèque, les compagnies de spectacle, etc.

Le Contrat enfance contribuait au financement de ces actions culturelles et artistiques mises en place dans les structures petite enfance mais les critères ont changé. De même, les financements obtenus dans le cadre de la zone urbaine sensible (ZUS) située en plein cœur de Quetigny, qui ont permis de faire évoluer la situation, risquent de disparaître car la Ville pourrait perdre l'appellation en raison des progrès réalisés. Cette situation paradoxale, associée aux réorganisations rendues nécessaires par l'appartenance à la communauté d'agglomération du Grand Dijon, est inquiétante car elle risque d'empêcher la consolidation de projets qui, pourtant, semblent faire la preuve d'un bénéfice pour la population ! ■

Pour tout renseignement

Kheira Bouziane
Adjointe chargée de la Solidarité
Ville de Quetigny
Château Services
22, avenue du Château
21800 Quetigny

MUSICIENNE INTERVENANTE EN MILIEU RURAL

Jeune femme dynamique, Noémie Haller enchaîne les interventions auprès des enfants des crèches, des écoles primaires et dans les écoles de musique des villes et villages de son département, la Côte-d'Or, pour transmettre sa passion pour la musique. Rattachée à plusieurs écoles de musique (Marsannay, Val-de-Norges, CRR de Dijon...), dont celle de Quetigny, cette « musicienne intervenante en milieu rural », comme elle se définit elle-même, a su trouver sa place en tant qu'intervenante mais ne cesse de se questionner pour mieux avancer.

Noémie Haller est violoniste altiste. Deux rencontres ont été décisives pour sa vie de musicienne professionnelle : celle avec son mari, professeur de violon, puis celle avec un dumiste (musicien ayant obtenu le diplôme universitaire de musicien intervenant) du conservatoire de Dijon qui menait un projet musical avec des enfants d'une école primaire, et auprès duquel elle découvre une autre façon de transmettre la musique.

Lorsqu'elle décide de devenir dumiste à son tour pour partager sa passion avec les enfants dont l'éducation l'intéresse fortement, Noémie Haller est professeure de violon à temps plein. Durant sa formation de deux ans au Centre de formation de musiciens intervenants de Lyon, elle a l'occasion de faire un stage à Barcelone où elle rencontre des musiciens espagnols qui travaillent auprès des tout-petits, notamment lors de séances parents-enfants. Ses échanges avec eux sont riches et lui donnent très envie de s'engager dans cette voie à son tour... Une offre d'emploi de l'école de musique associative de la ville de Quetigny tombe à point au moment où elle revient en Côte-d'Or en septembre 2005 ! Le directeur en place depuis deux ans cherche une musicienne pour mettre en œuvre un projet avec la Maison de l'enfant Maria-Montessori tout en donnant des cours d'éveil à l'école de musique. Noémie Haller se lance dans l'aventure et élabore un projet : travailler avec les tout-petits et les adultes qui les accompagnent autour de propositions de jeux musicaux. Il est question d'exploration, d'échanges sonores,

de regards, de relations, de partage, et d'expression de la sensibilité de chacun.

PREMIÈRES RENCONTRES AVEC LES JEUNES ENFANTS

Les cours d'éveil musical qu'elle reprend à l'école de musique se déroulaient sans les parents alors elle commence par faire de même. Mais très vite elle remarque que certains enfants sont sur la réserve, dans l'expectative, voire un peu inquiets, eux qui ont déjà à affronter la révolution de l'entrée à l'école ! Elle propose alors la présence d'un adulte familier à leurs côtés afin de conforter leur sécurité affective, de créer un climat convivial et de permettre des allers et retours entre l'univers musical des enfants chez eux et les propositions qu'elle leur fait. Cet adulte référent peut être un parent ou un grand-parent. Noémie souhaite cependant que ce soit la même personne qui vienne à chaque fois pour assurer une continuité et permettre une évolution même si, avec cette présence des adultes, « il n'est pas toujours évident de gérer les séances, mais il est essentiel pour les enfants d'être accompagnés dans leur exploration sonore ». Durant ces ateliers, elle propose des chansons, des jeux sonores et vocaux, la découverte de petits instruments. Les adultes voient les enfants jouer et réciproquement. Noémie demande aux parents de participer au même titre que leur enfant et d'intervenir le moins possible, de ne pas chercher à leur « faire faire ». Il arrive que certains parents soient

gênés, n'osent pas se lancer, ouvrir des portes qu'ils percevaient fermées jusque-là. Et pourtant leur retour est très positif et la demande en forte augmentation. Noémie donne aujourd'hui des cours d'éveil musical aux enfants de 3 ans, aux 4/5 ans et s'occupe également du jardin musical pour les enfants de 6 ans. Elle connaît et accompagne certains enfants depuis leur plus jeune âge, et la confiance est partagée. Les enfants suivent et répondent aux propositions de Noémie sans hésitation ce qui permet de pousser plus loin les découvertes musicales. « Nous nous sommes apprivoisés comme le Petit Prince avec le renard », aime t-elle à expliquer.

PRIORITÉ AUX TOUT-PETITS

En effet, des huit heures hebdomadaires dans cette école de musique, Noémie Haller en consacre un peu plus de deux aux structures petite enfance de la ville. En pratique, elle passe une matinée par semaine à la Maison de l'enfant Maria-Montessori à la rencontre des enfants accueillis dans les différentes structures ou chez les assistantes maternelles. Chaque groupe d'enfants la retrouve une fois par mois, le mardi, pendant toute l'année : une fois ce sont les bébés de la crèche collective puis le groupe des enfants de la halte-garderie ; la semaine suivante, ce sont les enfants plus grands puis les « moyens » de la crèche, toujours par petits groupes ; un autre mardi ce sont les groupes d'enfants accueillis par des assistantes maternelles (cinq ou six pas plus, et seulement les volontaires)

inscrites au Ram. Enfin la quatrième semaine, elle retrouve un groupe dit spécifique car constitué toujours par le même petit nombre d'enfants, parmi les plus grands, et les professionnelles qui le souhaitent, afin de leur proposer des vrais temps d'exploration sonore et musicale.

Noémie Haller apprécie le travail musical avec les tout-petits parce qu'avec eux, «le contact est direct, il n'existe pas de biais, il n'y a pas de mensonges». Deux idées lui paraissent importantes dans ses actions : «Partir de ce que fait l'enfant, prolonger et développer ses propositions mais également tester et expérimenter de nouveaux dispositifs.» Ces échanges et ces temps de transmission et de partage avec les enfants lui occasionnent beaucoup d'interrogations. Comment faire pour saisir le sens des regards, des attitudes des bébés ? Comment être sûre que ces moments représentent une source d'expérimentation et d'exploration «juste» pour eux ? Car, pour elle, il est bien question de donner à vivre «une diversité d'expériences qui résonnent chez chacun selon sa sensibilité et sa disponibilité du moment, et que les enfants deviennent de plus en plus avides de propositions nouvelles».

TRANSMETTRE AUX PROFESSIONNELLES, UNE ÉTAPE INDISPENSABLE

Quel que soit la séance, les enfants sont accompagnés de leur professionnelle de référence et, en fin d'animation, Noémie essaie de prendre le temps de partager avec elles leurs observations, comment chacune a ressenti ce moment de sa place, qu'est-ce qui semble avoir été particulièrement important pour tel ou tel enfant ? Noémie tient beaucoup à ces moments de bilan «à chaud» même s'ils font exploser le temps qu'elle est censée passer dans ces structures. Ils lui paraissent indispensables compte tenu de l'âge des enfants et de la nécessité de travailler en harmonie avec l'équipe des lieux qui les accueillent. Ils servent à la fois de point d'appui pour préparer la séance suivante et de transmission de savoir-faire pour que les

professionnelles reprennent certaines de ces propositions dans la vie quotidienne avec les enfants !

«Je travaille bien avec elles mais parfois leur dynamisme est presque trop envahissant pour l'enfant, explique-t-elle, J'insiste sur le fait qu'il faut laisser faire l'enfant et ne pas lui imposer trop de choses, sur l'importance de l'écoute, écoute de soi en tant que joueur de musique et écoute de l'enfant. Il est question de jouer "vrai", sans fausse note dans le respect du rythme de l'enfant dans son exploration.»

Il existe une progression au fil des ateliers. Au début, les professionnelles n'osaient pas se risquer, elles ne se lançaient pas. «La première année, j'étais la musicienne, la technicienne. Je leur disais quoi faire, je les invitais, je leur proposais de faire !»

Maintenant, les professionnelles des structures, comme les assistantes maternelles, s'autorisent davantage, elles vont plus loin dans le jeu avec l'enfant. Elles hésitent moins à chanter ou à jouer avec leur voix. «On a passé beaucoup d'étapes, c'est un chemin sur lequel nous progressons peu à peu. Le travail avec les adultes prend beaucoup de temps et je ne m'y attendais pas, alors que je savais que c'était long avec les enfants ! Parce que, pour Noémie, «chanter, c'est naturel», elle s'attendait à ce que tous les adultes y arrivent facilement. Elle constate que, si tout le monde écoute de la musique, pour certaines personnes l'expression par la chanson ou les jeux sonores est plus difficile qu'il n'y paraît...»

Récemment, un nouveau pas dans le travail avec les professionnelles a été franchi : des séances de musique avec les enfants ont pu être filmées puis regardées et analysées en équipe, avec Noémie, en présence de l'éducatrice et de la directrice. Celles-ci ont été

témoins des «effets» que l'intervention de Noémie induisaient dans la structure et que les professionnelles observaient : étonnement, surprise devant la capacité d'écoute mais aussi d'engagement dans le jeu musical de certains enfants, changements de comportement de certains enfants. Par exemple, ce petit garçon très perturbé et perturbateur qui, lors des premières séances quittait le groupe rapidement, fuyant presque Noémie. Peu à peu, il s'est posé, a accepté d'entrer en relation musicalement avec elle puis, un jour, s'est même risqué à jouer tout



La passion de transmettre même aux plus petits !

seul, sur le balafon, une pièce de sa composition dont les spectateurs présents s'accordent à reconnaître la grande musicalité avec beaucoup d'admiration et d'émotion ! Les professionnelles témoignent également de l'intérêt du travail en très petits groupes qui permet aux enfants les plus discrets, les plus en retrait, de se révéler à travers l'expression musicale, d'entrer progressivement en relation avec les autres et de trou-

ver leur place dans la vie quotidienne de la structure.

Pour les professionnelles aussi ce travail d'écoute musicale des enfants et d'échanges autrement que par la parole est enrichissant. Noémie le remarque à la finesse de leurs observations mais également à leur participation active aux réunions qu'elle organise. Elle observe que ces rencontres sont une occasion pour elles d'exprimer ce qu'elles éprouvent elles-mêmes au cours de ces moments musicaux et parfois au-delà, ce qu'elles vivent avec les enfants. Pour expliquer ce qui se construit dans la structure à ce moment là, Noémie a recours à une belle image : «Ce travail contribue à ce que chacun trouve sa place, comme dans un orchestre où chaque musicien cherche

à interpréter sa propre partition tout en tenant compte des autres afin que chacun puisse être entendu ! » On imagine le travail que cela suppose dans la durée et la confiance mutuelle.

SE RESSOURCER

Noémie Haller « avance » donc, selon son propre mot. Elle ne supporte pas de ne pas progresser dans son travail. Elle s'interroge, remet sans cesse en question ses méthodes pour les améliorer. Elle mène parallèlement des projets artistiques et culturels avec d'autres intervenants de l'école de danse, de musique et des arts, comme, par exemple, avec la plasticienne ou ses collègues dumistes mais aussi avec les assistantes maternelles et le personnel des crèches. Cependant, le temps manque ou, devrait-on dire, les temps. Celui consacré à des échanges encore plus développés avec les professionnelles des structures, à la préparation des interventions, à la concertation avec les partenaires au sein de l'école et au-delà et, surtout, le temps de faire de la musique pour elle-même ou se lancer dans ses propres projets artistiques..

Ces temps, avant et après les rencontres, qui sont particulièrement nécessaires pour que les propositions musicales faites aux très jeunes enfants aient un sens, dépassent largement le cadre des deux heures hebdomadaires prévues au planning de l'école. Alors parfois elle hésite à continuer : « Je ne peux effectuer mes recherches que pendant les grandes vacances tant mon emploi du temps est chargé et morcelé le reste de l'année. Je suis sur des enveloppes horaires restreintes et je dois les multiplier pour gagner ma vie. » Et puis elle voudrait pouvoir consacrer plus de temps à la musique, à jouer du violon, à se nourrir elle-même musicalement pour pouvoir donner encore davantage. Sans compter les nouveaux projets qui germent dans son désir d'artiste, comme celui de créer un spectacle pour les très jeunes enfants de Quetigny. Mais ce sera une autre aventure... ■

Pour tout renseignement

Noémie Haller

École de musique, de danse et des arts
47 bis, rue Vergers
21800 Quetigny
Tél. : 03 80 71 97 80
noe.haller@aliceadsl.fr

DES ASSISTANTES MATERNELLES ENGAGÉES DANS UN PROCESSUS DE CRÉATION

Raphaëlle Pernot, Sylvie Champion et Catherine Cordon sont des assistantes maternelles indépendantes depuis respectivement six, dix et treize ans. Quant à Fatima Teixeira, elle l'a été pendant six ans et a choisi en mars 2009 de tenter l'aventure en travaillant en tant qu'assistante maternelle dans le cadre de la crèche familiale gérée par l'Association de gestion et d'animation des crèches de Dijon et de Quetigny, association rattachée à la Confédération syndicale des familles. Ensemble, elles ont créé leur association d'assistantes maternelles, Les Bisoutanou's.

Tout a commencé en 2006. Un petit noyau d'assistantes maternelles indépendantes fréquentant le Ram décide de faire elles-mêmes le spectacle de Noël pour les enfants parce que, expliquent-elles, « les spectacles que nous avons fait venir les années précédentes nous avaient déçues ». Elles se réunissent en soirée, après le départ des enfants, pour créer leur spectacle, écrire l'histoire, imaginer la mise en scène, faire les costumes... La première année ce sont des ombres chinoises sur des comptines d'enfants. Le retour des parents, invités pour l'occasion, est excellent. C'est un encouragement pour poursuivre l'année suivante avec des marionnettes géantes qui envahissent la scène. Et ainsi de suite chaque année. En 2009, elles franchissent le pas et se mettent elles-mêmes en scène dans un spectacle intitulé *La Soupe aux cailloux*. Elles expliquent : « On avait chacune un personnage dont on se souvient encore : cochon, loup, mouton... Chacun participait à la confection de la soupe ! D'ailleurs, on en reparle régulièrement ».

Après sept représentations, quatre d'entre elles décident de monter une association loi 1901 qu'elles appellent Les Bisoutanou's. Aujourd'hui, elles sont six assistantes maternelles, dont cinq indépendantes et une de la crèche familiale associative. L'objet de cette association repose sur l'animation et la création de spectacles pour la petite enfance. Elles souhaitent également « aller à la rencontre des enfants hospitalisés ». En 2009, elles ont présenté *La Soupe aux cailloux* plusieurs fois au cours de l'année et ont choisi de changer le final lors de chaque représentation selon la saison (Noël, juin, etc.).

Pour tout renseignement

Sylvie Champion

(Voir Ram)

Catherine Cordon

cheercathy21@free.fr

Raphaëlle Pernot

raphaele.pernot@wanadoo.fr

Fatima Teixeira

fatima.teixeira@aliceadsl.fr

LA PETITE ENFANCE, UN PUBLIC À PART ENTIÈRE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE QUETIGNY

Christophe Gaudillat est dans sa huitième année de direction de l'école de musique de Quetigny. Il a accompagné le passage du statut d'école de musique associative en école municipale de musique de danse et des arts et en raconte l'histoire : «L'école existe depuis 1993 et a pendant longtemps été un lieu de cours individuels avec une rotation importante des professeurs. Pour stabiliser une équipe et créer une dynamique, j'ai souhaité mettre en place des projets transversaux et l'ouvrir aux enfants des écoles.» Lui-même professeur de formation musicale et de flûte à bec, il a longtemps exercé auprès des jeunes de collèges et de lycées mais il a aussi une formation d'animateur et de directeur de colonie de vacances pour les enfants plus jeunes. Et les très jeunes enfants il les connaît pour avoir une mère assistante maternelle ! Alors, même si le travail en direction des publics spécifiques que sont les jeunes enfants et les personnes porteuses d'un handicap n'est qu'une recommandation faite

IL ÉTAIT UNE FOIS UN RAM

Ceci n'est pas un conte mais un témoignage.

«Voilà six ans, je suis devenue assistante maternelle. Récemment, j'ai fait le choix d'exercer cette profession dans un autre cadre : en crèche familiale. Je n'oublierai pas que le relais apporte beaucoup.

- C'est un lieu accueillant, d'écoute et d'entraide qui nous permet de sortir de l'isolement que cette profession laisse s'installer si l'on ne réagit pas.

- C'est un lieu permettant de faciliter les connaissances d'autres enfants et d'adultes, de participer à des activités en plus grand nombre.

- C'est un lieu adapté aux enfants (aux normes de sécurité) où il ne faut pas négliger l'encadrement des enfants que nous accompagnons lorsque nous discutons entre adultes.

- C'est un lieu où nos différences ou préférences culturelles et sociales restent derrière nous, une fois la porte du Ram franchie.

Le relais est un endroit de partage, d'éveil pour les petits comme pour les grands.»

Fatima Teixeira, Assistante maternelle



aux écoles d'enseignement artistique dans le cadre de leur schéma de développement, il a très vite souhaité que l'école de Quetigny s'adresse aux tout-petits et a recherché les compétences d'un « musicien intervenant ayant un bon niveau musical ». Ce fut la rencontre avec Noémie Haller, qui fait aujourd'hui partie de l'équipe des 25 professeurs de l'école (presque tous à temps partiel et dont trois ont suivi la formation de musicien intervenant en milieu scolaire) et le début des interventions auprès des enfants de la minicrèche collective et des assistantes maternelles de l'association Ageac-Csf avant celles auprès des enfants des structures municipales. Depuis septembre 2009, l'école de musique associative est devenue municipale, à la demande de la Ville qui en était le principal financeur. Les structures d'accueil de la petite enfance gardent leurs deux heures hebdomadaires et chaque classe des écoles primaires ses six heures annuelles de rencontre avec un musicien intervenant, sauf en cas de projet particulier où le volume d'intervention est porté à dix-huit heures annuelles. Et la nouveauté en 2010, c'est la mise en place de projets communs avec les écoles maternelles !

Les 420 élèves de l'école sont quant à eux accueillis dans les différents cours de musique, de danse et d'arts plastiques. ■

Pour tout renseignement

Christophe Gaudillat

Directeur

École de musique, de danse et des arts

47 bis, rue Vergers

21800 Quetigny

Tél. : 03 80 71 97 80

ecoleart@wanadoo.fr

1.2.3. ÉVEIL, UNE ASSOCIATION D'ASSISTANTES MATERNELLES EN PAYS DE MARENNES-OLÉRON

1.2.3. ÉVEIL est une association d'assistantes maternelles agréées indépendantes dont l'objectif principal est de promouvoir la socialisation et l'éveil des enfants qu'elles accueillent par diverses activités culturelles et artistiques.

Créée en 1996 par plusieurs assistantes maternelles du pays de Marennes-Oléron, en Charente-Maritime, 1.2.3. ÉVEIL constitue un lieu de rencontre intercommunal pour les assistantes maternelles, les enfants et leurs parents. L'association est constituée de trois groupes d'assistantes maternelles : l'un, sur le continent, à Marennes, et deux sur l'île d'Oléron, dans les communes de Saint-Georges et de Saint-Trojan, ce qui permet à de nombreuses familles de bénéficier de cet accueil privilégié des enfants. Trois salles, mises à disposition par ces trois municipalités, accueillent, chaque matin, enfants, assistantes maternelles et parents pour des temps collectifs de rencontres, d'échanges et d'activités.

Depuis 1996, l'association a grandi et s'est transformée. Mais comment est-elle née ? L'élément déclencheur de la création de l'association 1.2.3. ÉVEIL a été la participation de quelques assistantes maternelles de Marennes et d'Oléron, qui ne se connaissaient pas à l'époque, à la formation de soixante heures obligatoire pour obtenir leur agrément. La puéricultrice de la protection maternelle et infantile (Pmi), qui anime la formation, les ouvre à de nouvelles façons de considérer les enfants, de les écouter, de les observer et de les comprendre. Son approche de l'enfant les intéresse et ces trois assistantes maternelles décident de se rassembler pour s'aider à la mettre en pratique. C'est ainsi que Martine Guépin, Jocelyne Bordrie et Astride Seguin fondent 1.2.3. ÉVEIL.

UNE ASSOCIATION CRÉÉE POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS

Martine Guépin, aujourd'hui encore assistante maternelle à Marennes, devient la première présidente. Jocelyne Bordrie et deux collègues trouvent un local à la maison des associations, à côté de chez Jocelyne

à Cheray, sur l'île d'Oléron, et les premières activités sont organisées sur ces deux territoires. Mais lancer une association n'est pas une tâche aisée, surtout lorsqu'il s'agit d'accueillir ensemble les enfants qui vous sont confiés ! Des dissensions surviennent entre les adhérentes de Marennes et celles d'Oléron, chaque groupe organise ses propres activités, les liens se distendent...

En 2000, Jocelyne Bordrie devient présidente. Elle cherche à rapprocher les deux groupes et à impulser la construction d'un projet commun. Il y est question de mieux répondre aux besoins des enfants et d'améliorer la qualité de l'accueil des tout-petits en proposant un projet pédagogique comme guide et des activités pour le mettre en pratique. Des règles sont élaborées pour faciliter le fonctionnement de l'association : « Laisser les enfants jouer dans un espace de liberté et de socialisation tout en posant des limites pour le respect de chacun ; parler à l'enfant, mettre des mots sur les situations ; ne pas juger les façons de faire des collègues mais en parler ensemble, partager nos expériences, remettre en question nos habitudes, s'interroger, douter... »

Aujourd'hui, l'association rassemble 27 assistantes maternelles de Marennes et 20 d'Oléron, mais aussi des parents, pères ou mères au foyer, qui viennent

partager des moments d'accueil collectif avec leur enfant, environ 120 enfants au total, et dispose de locaux spécialement aménagés pour recevoir en toute sécurité des bébés (qui peuvent avoir besoin de dormir au calme) et des enfants qui commencent à marcher.

Les assistantes maternelles, les parents et les enfants y viennent régulièrement pour jouer dans un espace aménagé pour eux mais surtout pour la richesse des propositions qui y sont faites :

"Je crois qu'il est positif que certaines assistantes maternelles osent se lancer, à l'image des artistes qui laissent passer leurs émotions afin que d'autres prennent conscience des leurs. Ainsi, les sentiments, le ressenti ne seront pas toujours niés. Transformer l'animalité qui est en nous en sensibilité est peut-être une des clés de l'humanité !"

Chantal Patrat

ateliers de rencontre avec une accordéoniste, un guitariste ou un violoniste qui accompagnent le répertoire de chansons ou font découvrir toutes les sonorités de leurs instruments. Découverte d'instruments extra européens avec un percussionniste, du chant lyrique ou polyphonique avec de jeunes étudiants en musicologie de la faculté de Poitiers. Apport de nouvelles langues avec la contribution de parents de diverses origines culturelles (grecque, russe, allemande). Mais aussi rencontre avec une conteuse, une plasticienne ou une danseuse comme dans le projet *Pour que dansent les bébés*. Les propositions varient selon les années et la possibilité de faire appel à des intervenants locaux qui acceptent de se risquer auprès des très jeunes enfants.

Souvent ce sont les assistantes maternelles elles-mêmes qui prennent en charge une activité : peinture, travail de l'argile, collage, découverte de diverses matières et matériaux, parcours psychomoteur mais aussi mise en jeu de la motricité fine (semoule, enfilage, lacets...), ou encore jardinage, autant de situations issues de celles que, souvent, les assistantes maternelles ont expérimentées dans les formations ! Quelle que soit la nature de l'activité et la présence ou non d'un intervenant, chaque assistante maternelle reste la référente des enfants qu'elle accueille.

Quand ils le souhaitent, les parents sont les bienvenus lors de ces séances qui ont lieu en matinée. Le planning



Des activités variées animées par les assistantes maternelles ou des intervenants extérieurs.

1.2.3. ÉVEIL ORGANISE AUSSI DES FORMATIONS

La belle époque...

En un peu plus de dix ans, l'association 1.2.3. ÉVEIL a réussi à trouver les moyens (avec le soutien de la Ddass au début puis de la Caf) de la formation continue de ses adhérentes !

Fidèle à ses objectifs de mettre l'éveil culturel et artistique au cœur des pratiques éducatives, elle a commencé par organiser cinq stages d'une semaine avec l'association Enfance et Musique.

Une quinzaine d'assistantes maternelles adhérentes de l'association, venues de Marennes et d'Oléron, y ont participé moyennant une organisation subtile pour associer des temps de formation en présence des enfants et des temps, le soir ou le week-end, pour expérimenter et réfléchir entre adultes, tout en tenant compte de la vie familiale de chacune et des distances entre les deux pôles d'accueil des enfants !

Plusieurs thèmes ont été travaillés : "La musique et le tout-petit" en 2001 pour une première approche de l'environnement sonore du très jeune enfant, de l'écoute de ses productions musicales, pour imaginer des nouvelles formes d'échanges et de jeux musicaux.

En 2002, dans la continuité du premier stage, les assistantes maternelles ont souhaité découvrir le langage du corps de l'enfant et développer de nouvelles propositions qui sollicitent son mouvement avec le stage "De l'éveil corporel du jeune enfant à la danse".

Puis, un peu plus tard, deux stages sur le livre et les histoires, pour imaginer, raconter des histoires et même fabriquer son propre album, ont ouvert les assistantes maternelles à l'univers des contes, de l'imaginaire et à son investissement grâce à l'écriture et ou à l'expression plastique.

Enfin, avec le stage "Entendre, sentir, voir pour mieux communiquer avec l'enfant", les plus volontaristes ont eu l'occasion d'affiner leur écoute et leur observation des tout-petits pour imaginer des propositions les plus ajustées possible à leur état intérieur.

Les assistantes maternelles qui ont participé à ces formations sont unanimes : elles ont retrouvé le plaisir de jouer, d'explorer sans chercher de résultat, elles ont eu la sensation de renouer avec des émotions de leur enfance (souvenirs du plaisir des patouilles dans la gadoue, par exemple, au contact de l'argile) mais aussi d'être plus attentives à leurs propres sensations « que l'on ignore la plupart du temps et qui sont très différentes d'une personne à une autre face à une même situation ». Pour les enfants, toutes évoquent la découverte de l'importance d'écouter l'enfant, de respecter ses choix et ses initiatives. Elles racontent également comment elles ont découvert que l'enfant écoutait, s'exprimait avec son corps tout entier et qu'il n'avait pas besoin de rester sagement assis pour, par exemple, profiter pleinement d'une histoire.

Depuis les restrictions financières,

Il a fallu trouver d'autres moyens de financer les formations !

Une formation de secourisme a pu être organisée en 2007-2008 en partenariat avec la Croix-Rouge. En 2008, grâce à un savant montage avec le Dif des assistantes maternelles qui le souhaitaient, l'association a mis en place un stage de communication, animé par Sophie Magnes-Grosheny, à partir des ouvrages *Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent*, et *Parents épanouis, enfants épanouis*, d'Adèle Faber et Elaine Mazlish, elles-mêmes mères de famille devenues auteures et formatrices. Trois parents et quatre assistantes maternelles y ont participé. En février et mars 2011, un autre stage basé sur l'ouvrage *Jalousies et rivalités*, des mêmes auteures, et correspondant à la suite de celui de 2008, est initié.

Grâce à ces formations, les relations entre les adultes changent ; les temps d'échanges entre eux leur permettent d'évoquer davantage leur ressenti, de formuler leurs idées, leurs questionnements, leurs doutes, de les partager sans se juger et d'apprendre de l'expérience des autres. « Seule on peut régresser même en sachant des choses », confie l'une d'elles. Les stages les ont aidées à se reconnaître professionnelles de la petite enfance mais aussi à mieux se connaître elles-mêmes, à s'accepter, à oser, à prendre confiance en elles pour avoir confiance en l'enfant. En outre, les stages ont été une occasion de mieux se connaître entre assistantes maternelles insulaires et celles du continent et de réactiver des projets communs.

est connu à l'avance et chaque assistante maternelle vient quand elle le peut, une ou plusieurs fois par semaine en fonction des rythmes et des besoins des enfants qu'elle accueille. Certaines ne viennent qu'aux fêtes (arbre de Noël, fin d'année...) ou aux évènements qui ont lieu à l'extérieur, comme les animations à la maison de retraite ou au centre héliomarine qui accueille des enfants handicapés.

D'autres viennent très régulièrement et certaines assistantes maternelles en profitent parfois pour déjeuner sur place avec les enfants avant de rentrer à leur domicile où les enfants retrouvent la tranquillité de la vie familiale. Le déjeuner pris en commun est un moment important. Chacune apporte le repas, prêt à être réchauffé, de « ses » enfants, et c'est l'occasion de confronter ce que chacun aime manger, la conception que chacune se fait de ce qu'un enfant « doit » manger ou pas, de ce que souhaitent les parents, de l'autonomie à laisser, ou pas, à l'enfant dans sa façon de se nourrir... Les assistantes maternelles adeptes de ces repas partagés trouvent ces moments très enrichissants pour tous, enfants comme assistantes maternelles !

ASSOCIATION D'ASSISTANTES MATERNELLES OU RAM ?

Pour les parents et les assistantes maternelles, l'association organise également des soirées débat gratuites, avec des spécialistes (psychologues, philosophes, formateurs en puériculture, orthophonistes...). Deux thèmes parmi ceux développés : « l'autorité a-t-elle un sexe ? » et « comment faire passer les valeurs ? ». Elle a même mis en place et trouvé les financements pour plusieurs actions de formation, en particulier dans le domaine artistique.

Il arrive à 1.2.3. ÉVEIL de renseigner de jeunes parents à la recherche d'un mode d'accueil sur l'île et désireux de recevoir des conseils de professionnelles.

Ces initiatives de l'association sont reconnues par tous, parents, assistantes maternelles, mais aussi service de Pmi et Caf, comme un plus pour la qualité de l'accueil des enfants ; elles

permettent aux assistantes maternelles d'être moins isolées et de continuer à se former, ce qui contribue à la reconnaissance et à la valorisation de leur profession. Elles sont également une occasion de rencontres avec les parents mais aussi entre parents et offrent aux enfants la possibilité de partager des activités avec des enfants de leur âge, de vivre des situations exceptionnelles, en particulier lors des rencontres avec les artistes. Les parents ne s'y trompent pas qui, lorsqu'ils cherchent un mode d'accueil, donnent la préférence à une assistante maternelle adhérente à l'association ou demandent à leur assistante maternelle d'y adhérer pour que leurs enfants puissent bénéficier des rencontres collectives !

Il n'y a pas de relais assistantes maternelles sur l'île mais 1.2.3. ÉVEIL en remplit la majorité des fonctions et est reconnue, sur ces territoires, comme un lieu de référence en ce qui concerne les très jeunes enfants. Un projet de Ram est en cours d'étude depuis plusieurs années mais n'a pas encore vu le jour...

Et l'association n'a pas attendu pour compléter son nom : Association d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du Pays Marennes-Oléron. Accueil intercommunal-Espace parental. »

Jocelyne Bordrie est, depuis janvier 2007, éducatrice de jeunes enfants. Elle a obtenu son diplôme par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) tout en continuant toutes ses activités : « Il n'a pas été facile de mener en parallèle mon travail d'assistante maternelle, mon implication dans l'association et la préparation de l'examen, mais maintenant c'est acquis. Dans les faits, ça ne change rien au quotidien, en tout cas pour le moment. Il s'agit plus d'une reconnaissance symbolique. »

DES CHOIX ÉDUCATIFS REVENDIQUÉS

Ce diplôme consacre, s'il en était besoin, la réflexion menée par l'association qu'elle anime et les choix éducatifs revendiqués : « Entre laxisme et autoritarisme, il y a un équilibre à trouver dans la manière d'éduquer les enfants. Cela fait douze ans que j'essaie de montrer par tous les moyens l'intérêt de la communication

avec l'enfant, son écoute, pour le laisser choisir par lui-même, quitte à ce que ce choix déboussole l'adulte. Je considère que les enfants sont des personnes, pas des objets à formater. Tout dépend du regard que l'on porte sur eux. Je suis convaincue que les automatismes et les idées préconçues des adultes peuvent évoluer, même si cela prend du temps. Je suis tellement convaincue de l'intérêt pour l'enfant de nos pratiques que, même s'il est difficile de les faire accepter par certaines collègues, je sais et je l'ai constaté avec le temps (parfois très long) que des choses passent. Et même si ce n'est que pour quelques enfants, c'est déjà ça. »

Concrètement, à 1.2.3. ÉVEIL, il est recommandé aux assistantes maternelles d'accompagner l'enfant en respectant ses envies de découvertes, en privilégiant la dimension ludique, sans attente de résultat, en acceptant ses besoins d'inactivité et de rêverie. Des objets divers, des jouets sont mis à leur disposition, à leur portée (au sol), et des expériences leur sont proposées dans un cadre sécurisé, sous le regard des assistantes maternelles et/ou des parents.

Ceux-ci sont bien présents dans la tête des assistantes maternelles et un des axes du projet pédagogique nomme clairement que « cet accompagnement de l'enfant doit se faire en relation étroite avec les parents employeurs qui délèguent leur responsabilité parentale ». Le projet éducatif mis en place au sein de 1.2.3. ÉVEIL permet ce travail relationnel, puisque enfants, assistantes maternelles et parents peuvent se rassembler dans les locaux. Les parents apprécient cette lisibilité du travail de l'association et ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à souhaiter confier leur enfant à des assistantes maternelles de l'association. ■

Pour tout renseignement

Jocelyne Bordrie

1.2.3. ÉVEIL

Chemin de la Galauzière

17190 Cheray

Tél. : 06 70 84 87 04

asso-123.eveil@hotmail.fr

UNE VIE ASSOCIATIVE AU PLEIN SENS DU TERME

Pour être membres de 1.2.3. ÉVEIL, les assistantes maternelles paient une cotisation annuelle de 18 euros, tandis que les parents, eux, ne paient que 18 euros pour trois ans. Certains parents adhérents participent à la vie de l'association en étant membres du conseil d'administration ou en contribuant à l'organisation des activités. Quelques personnes extérieures apportent également leur soutien ; ce sont des parents, grands-parents ou toute autre personne qui accompagne un enfant non accueilli chez une assistante maternelle à certaines séances d'éveil organisées par l'association. Elles s'acquittent alors d'un droit ponctuel ou d'une adhésion annuelle qui les fait membre bienfaiteur de l'association. De même, une participation est demandée lorsque des enfants des crèches collectives de l'île viennent, avec une professionnelle de l'équipe et des parents, participer à certains ateliers artistiques. Ce brassage des professionnelles amène ainsi les directrices de ces deux établissements à conseiller aux parents qu'elles ne peuvent satisfaire, de s'adresser à une assistante maternelle adhérente de cette association !

Le conseil d'administration se compose de 15 assistantes maternelles des deux communes (8 d'Oléron et 7 de Marennes) et de 5 parents (3 d'Oléron et 2 de Marennes). Jocelyne Bordrie en est toujours la présidente et le bureau est composé de deux vice-présidentes, d'une secrétaire générale et d'une adjointe ainsi que d'une trésorière et de son adjointe, avec le souci à chaque fois de garder une parité de représentation entre le groupe de Marennes et celui d'Oléron.

L'activité de l'association se déploie dans de nombreuses directions : animer les rencontres avec les assistantes maternelles et être à l'affût de nouveaux projets qui maintiennent le désir et le plaisir d'accueillir ensemble les enfants. Coordonner la mise en place de ces projets, y compris quand ils concernent les crèches. Organiser les formations. Trouver les moyens économiques de ces initiatives pour qu'elles ne reposent pas, en plus du coût de l'accueil, sur les parents. Remplir des dossiers qui n'en finissent plus, défendre les projets devant les élus, attendre des réponses qui ne viennent pas, essuyer des refus, fêter les victoires... Certes « les communes, les institutions et les collectivités territoriales qui soutiennent techniquement et financièrement l'association sont convaincues de son utilité, mais elles ne mesurent pas toujours

l'énergie que cela demande de faire vivre une association en plus du travail quotidien et de la disponibilité nécessaire à l'accueil des enfants et des parents ! », commente sa présidente.

Depuis sa création, mais avec des variations, les projets de 1.2.3. ÉVEIL ont été soutenus par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et les collectivités territoriales : communautés de communes, communes, conseil général, conseil régional et même fonds européens via le Pays de Marennes-Oléron.

Ce pays représente un regroupement de sept communes du Bassin de Marennes et de huit communes de l'île d'Oléron. Les projets de l'association ont la chance d'entrer, pour partie, dans le cadre de sa charte de développement destinée à promouvoir « le développement touristique, économique et culturel du territoire » dans la mesure où ses services facilitent la fixation de jeunes couples en permettant que leurs enfants soient accueillis dans de bonnes conditions pendant qu'eux mènent leurs activités professionnelles.

Mais adhésions et subventions publiques ne suffisent pas à répondre à l'ambition des projets de l'association. Alors les assistantes maternelles du bureau laissent libre cours à leur inventivité pour trouver des solutions en organisant des manifestations : choucroute pour tous, parents, enfants, adhérents, non adhérents, organisée chaque année, au mois de mars, par les assistantes maternelles de Saint-Georges et de Marennes. Au mois de juillet, en pleine période touristique, un marché de nuit a lieu à Marennes ; les assistantes maternelles en profitent pour y organiser des animations pour les enfants : tombola, pêche à la ligne (les lots et cadeaux sont offerts par deux grands supermarchés de la région), maquillage, vente de gâteaux... Pour Noël, elles se déploient sur les marchés de Saint-Pierre, de Saint-Georges et de Saint-Trojan pour vendre de la soupe antillaise, des accras de morue, des frites, des merveilles, des gâteaux et des crêpes. Il faut organiser ces manifestations, y être présentes et animer, « tout cela nous le faisons en plus de l'accueil des enfants et de notre vie familiale, c'est parfois un peu lourd mais cela crée du lien entre nous et avec les familles », reconnaissent les assistantes maternelles qui s'y impliquent avec un enthousiasme qui semble intact ! ■

PAROLES D'ASSISTANTES MATERNELLES

Échos, sur le vif, d'Éliane Dayet, Chantal Patrat et Maryse Girard qui sont assistantes maternelles sur l'île d'Oléron et membres de l'association 1.2.3. ÉVEIL.

DES DÉBUTS DIFFICILES...

Chantal P. : « Au début la salle de la Maison des associations était vide. Les assistantes maternelles sont arrivées avec des cartons pour "s'installer". Quand nous avons commencé à définir le projet de l'association, il y a eu des clashes. Les réponses des unes et des autres face aux colères des enfants étaient différentes et vis-à-vis de la manière de manger aussi (relation avec les aliments). Quelles limites devions-nous mettre aux enfants ? Chacune des assistantes maternelles présentes avait ses propres méthodes éducatives. Peu à peu, on s'est donné des règles. On essayait de ne pas trop intervenir auprès des autres pour ne pas se juger. Pour moi, ce lieu est devenu aujourd'hui un véritable espace de liberté et de socialisation à la fois pour les enfants et pour les adultes. »

Éliane D. : « Je viens dans cette salle depuis dix ans. Parfois, l'ambiance est un peu tendue parce que, même s'il s'agit d'un lieu d'animation pour les enfants, c'est aussi un lieu de débats pour nous, les professionnelles, puisque nous confrontons nos habitudes et nos pratiques respectives. Quand je suis arrivée au début (avant j'étais secrétaire en région parisienne), il existait des dissensions entre les assistantes maternelles car certaines jugeaient ce que faisaient les autres. Personnellement, je me suis sentie un peu agressée quand une collègue est intervenue pour me rappeler les règles du lieu ! Maintenant j'aimerais bien qu'on fasse plus d'activités encore dans cette salle mais elle est utilisée les après-midi par l'accueil périscolaire. »

*"C'est l'histoire d'une toute petite, petite, petite association.
Elle habitait des deux côtés d'un grand, grand, grand pont,
Elle aimait beaucoup, beaucoup, beaucoup les petits enfants
Et parfois elle était très, très, très soucieuse,
Certains petits ne souriaient jamais, jamais, jamais.
Et pourtant elle jouait de la musique, fort, fort, fort,
Elle dansait vite, vite, vite,
Elle racontait des histoires, plein, plein, plein
Mais les enfants boudaient, boudaient, boudaient.
Alors de leur gentille, gentille, gentille association,
Alain, Véronique et Béatrice sont arrivés
D'un coup de baguette magique, magique, et remagique
Ils ont transformé tous les grands en petits
Pour le plus grand bonheur des enfants.
Depuis ce jour, on dit qu'Enfance et Musique est devenue
la grande sœur d'1.2.3. ÉVEIL
Mais chut, c'est un secret !"*

DES FORMATIONS ENRICHISSANTES...

Chantal P. : « Pendant les temps de formation d'Enfance et Musique, j'ai retrouvé le plaisir de jouer, celui de redevenir enfant, le plaisir du jeu pour le jeu. Avant j'étais dans le "faire faire" aux enfants : tenir le pinceau, faire de la poterie avec des idées préconçues sur les formes, les couleurs, etc. Maintenant, je fais en même temps que les enfants, je les laisse suivre leur imagination et moi je suis la mienne. L'intérêt de ces formations est de revenir sans cesse sur ce que l'on a fait pour se remettre en cause et comprendre ses "erreurs". Ces stages m'ont permis aussi de répondre à des questions que je me posais sur les tout-petits. Par exemple, pourquoi il arrive qu'un enfant se tienne à l'écart. Je respecte ce choix de l'enfant aujourd'hui alors qu'auparavant cela m'inquiétait donc, d'une certaine manière, je l'obligeais à être présent dans l'activité ou le jeu avec les autres. J'ai beaucoup appris sur mes pratiques professionnelles et sur moi-même. J'ai compris que me faire confiance signifiait être capable de faire confiance à l'enfant. »

Éliane D. : « Je suis ravie d'avoir adhéré à cette association et d'être venue dans cette salle parce que cela m'a beaucoup aidée dans ma vie professionnelle. Quand on a des problèmes avec les enfants, c'est agréable d'en parler avec les autres parce qu'on trouve plus facilement des solutions ensemble. J'ai participé à une formation Enfance et Musique. J'ai fait des progrès sur la question de l'autonomie des enfants. J'ai élevé mes deux garçons en faisant tout pour eux et en ne les laissant pas libres. Mais avec cette formation, je me suis rendue compte qu'il était constructif pour les enfants de les laisser agir par eux-mêmes. Maintenant, je ne peux pas revenir sur l'éducation de mes propres enfants, mais je laisse les enfants que j'accueille jouer beaucoup plus librement, par exemple avec les instruments que nous avons construits pendant les stages. Bien sûr, je suis là, à leurs côtés, je propose, je leur donne du papier et de la peinture mais je les laisse faire. Je ne leur impose rien, je les accompagne. »

FORMATION OBLIGATOIRE ET FORMATION CONTINUE

La plupart des assistantes maternelles perçoivent la formation comme un enjeu important pour le devenir de leur activité. Elles évoquent également un besoin plus large d'accompagnement de leurs pratiques quotidiennes.

Elles ont droit à deux types de formation :

- Une formation obligatoire de 120 heures délivrée par le conseil général et qui accompagne l'agrément. Cette formation comporte deux temps : 60 heures qui doivent être suivies entre la délivrance de l'agrément et l'accueil du premier enfant, puis 60 heures au cours des deux années suivantes ; la totalité de la formation est nécessaire pour le renouvellement de l'agrément. Elle constitue le premier module du Cap petite enfance.

- Une formation continue, par l'intermédiaire du Dif, dont l'application est régie par l'accord collectif de branche du 21 septembre 2006.

Le Dif est un crédit annuel de 24 heures de formation qui peut se cumuler pendant cinq ans, dans la limite de 120 heures. Aucune ancienneté n'est exigée. Au terme des cinq années, si le crédit d'heures n'est pas utilisé, le plafond de 120 heures est conservé mais n'augmente plus. C'est l'Ircem qui délivre l'attestation prouvant l'ancienneté professionnelle. Le droit au Dif des assistantes maternelles n'est pas attaché au contrat de travail mais au statut. Cependant, si l'assistante maternelle n'accueille plus d'enfant temporairement, elle devra attendre d'accueillir un nouvel enfant pour demander à bénéficier de son Dif et des heures capitalisées.

Cette formation se déroule, en principe, en dehors du temps d'accueil des enfants ; si elle se déroule pendant le temps d'accueil habituel, il sera demandé aux parents de prévoir une solution de remplacement. L'accord de tous les parents employeurs est obligatoire et il est demandé à l'un des parents d'être « employeur facilitateur », c'est-à-dire de se charger de l'envoi de la fiche de demande de formation auprès de l'organisme chargé de les organiser et d'Agefos-Pme, l'organisme paritaire chargé de collecter les contributions patronales versées pour la formation professionnelle des assistantes maternelles et qui finance la formation, la rémunération et les frais y afférent pour l'assistante maternelle.

Le choix de la formation se fait de préférence de façon concertée avec les parents employeurs à partir d'un catalogue proposé en concertation avec les partenaires sociaux « afin de répondre au mieux aux besoins du métier » et des dates sont programmées par département. Il est également possible de demander une formation hors catalogue ; c'est la commission chargée de l'élaboration du catalogue des formations qui décidera d'accepter ou pas la formation demandée.

Comme pour toute demande d'exercice du Dif, l'employeur peut refuser le départ en formation mais les parents y sont le plus souvent favorables car ils ont conscience de leur intérêt dans l'amélioration de la qualité d'accueil de leur enfant.

Le suivi de la formation fait l'objet d'une attestation : le « passeport formation »

Si le Dif est totalement consommé (ou si l'assistante maternelle ne souhaite pas l'utiliser) elle peut faire la demande d'un plan de formation auprès de son employeur, qui devra en faire lui-même la demande écrite auprès d'Agefos-Pme ; la durée maximale d'un plan de formation est de quarant-huit heures. La nature de la formation peut être choisie dans le catalogue du plan de formation ou, éventuellement, faire l'objet d'un projet spécifique qui sera soumis à Agefos-Pme.

Maryse G. : « Je suis assistante maternelle depuis dix ans et membre de l'association depuis huit ans. Je passe deux à trois fois par semaine à la salle de Saint-Georges d'Oléron. Ce matin, je suis venue à la rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite avec Alan et Noémie, deux des quatre enfants que j'accueille. Pendant les séances de musique (guitare, violon, accordéon) dans la maison de retraite, je suis très active, je redeviens comme une enfant, je chante, je tape dans les mains et à la fois je prends soin des enfants que j'ai emmenés. Je connais toutes les chansons par cœur et j'aime bien inviter les personnes âgées à chanter aussi. J'ai beaucoup apprécié les formations Enfance et Musique auxquelles j'ai participé grâce à l'association 1.2.3. ÉVEIL. Faire partie de cette association signifie beaucoup pour moi. J'ai découvert des nouvelles activités et des goûts que je ne me connaissais pas. J'ai évolué tant sur le plan personnel (dans mes choix de vie) que professionnel (dans mes pratiques). Je prends des cours de chant, je me suis mise à l'écriture. Je suis plus épanouie qu'avant, donc plus à l'écoute des enfants dans ma vie de professionnelle. Je regarde les enfants, je les écoute, je les laisse faire à leur manière tout en les recadrant quand cela est nécessaire (si l'un gêne les autres enfants, par exemple). »

Chantal P. : « Je me suis débarrassée, un peu, de mes premiers apprentissages pour ne plus les coller aux autres, en particulier aux enfants qui me sont confiés. J'accepte plus sincèrement que l'autre soit différent et je comprends mieux l'utilité de laisser l'enfant chercher sans imposer ou même influencer ses choix tout en lui donnant un cadre sécurisant. Ce sera certainement déterminant pour sa propre connaissance et pour la confiance qu'il aura en lui et dans les autres. »

« POUR QUE DANSENT LES BÉBÉS »

Carole Gouteux habite l'île d'Oléron et est danseuse. C'est elle qui a pris l'initiative du projet qui s'est déroulé en 2008-2009 dans les crèches et les ateliers des assistantes maternelles de l'île et qui conjugait pour chaque structure des ateliers auprès des tout-petits, des représentations d'un spectacle de danse et une soirée conviviale de partage de ce qui s'était vécu au cours de cette action.

« Pour que dansent les bébés » a pu se réaliser, dans le cadre du contrat régional de développement durable 2007-2013, grâce à l'association 1.2.3. ÉVEIL, qui a accepté, en tant qu'association d'en être la structure porteuse. Forts du succès rencontré avec « Pour que dansent les bébés », les partenaires de ce projet, qui sont convaincus de l'importance de l'éveil des tout-petits, y compris dans sa dimension artistique, ont décidé de reconduire l'initiative en soutenant un second projet « Songes de bébés danseurs ». Coup de projecteur sur une action artistique mêlant éveil des enfants, réveil de la sensibilité des adultes et décloisonnement entre parents et professionnels mais également entre modes d'accueil collectif et accueil individuel chez les assistantes maternelles.

C'est la rencontre de Carole Gouteux avec Jocelyne Bordrie qui a permis que ce projet puisse se réaliser : « J'ai rencontré Jocelyne en 2008 et après une discussion passionnante, il a été décidé que ce serait son association qui porterait ce projet parce que ses objectifs et son fil directeur correspondaient complètement aux orientations de l'association. J'ai su que le projet pourrait voir le jour alors que jusque-là je n'avais pas réussi à convaincre les autres structures d'accueil du pays de m'aider dans sa réalisation alors que ce portage par une structure de la petite enfance était indispensable à son financement. »

UN DISPOSITIF AU LONG COURS

Pendant une année scolaire, six lieux d'accueil de la petite enfance (les quatre crèches et les deux espaces d'accueil de 1.2.3. ÉVEIL), soit 200 enfants, 60 professionnels et une centaine de parents ont participé aux trois volets de cette action. Deux fois par mois (soit 12 séances par structure), Carole Gouteux a animé un atelier d'environ une heure pour accompagner les enfants dans leur découverte du mouvement, de l'espace, de la danse. Expérimentation de sons produits par le corps au contact de différentes matières, déplacements dans l'espace, prise de conscience de l'autre, expérience de la communication avec les adultes à travers le langage du corps furent quelques-unes des propositions faites par la danseuse, qui s'adaptait à chaque fois au contexte, à l'âge des enfants, à la configuration des lieux, à la plus ou moins grande réserve des adultes présents aux côtés de l'enfant...

Des représentations du spectacle *Jouer dans les lumières du vent* ont été organisées dans les

salles des fêtes des communes du Château, de Dolus, Marennes et Saint-Georges ; ce spectacle avait été créé par Anne Journo, une autre danseuse, dans le cadre d'une résidence en crèche à La Rochelle deux ans auparavant. Sa présentation a été l'occasion de nourrir les imaginaires des enfants comme celui des adultes et a contribué à donner sens aux ateliers menés dans les structures.

Une soirée conviviale de restitution en images, avec exposition de photos et images vidéo, a clos provisoirement cette aventure en rassemblant, dans chaque structure, les parents, les professionnelles et les enfants. L'association 1.2.3. ÉVEIL en a profité pour ouvrir ces soirées à des familles et des assistantes maternelles, non membres de l'association. L'objectif a été atteint : plusieurs d'entre elles ont manifesté le désir de faire partie de l'association pour que les enfants puissent bénéficier de cette ouverture sensible sur le monde.

LE TRAVAIL AVEC LES TOUT-PETITS

La rencontre avec les tout-petits était une première pour Carole Gouteux qui, jusque-là, animait, dans le cadre d'une association, des ateliers d'éveil à la danse pour des « grands » à partir de 4 ans. C'est un musicien qui intervient dans les crèches qui lui a proposé de venir faire des ateliers d'éveil corporel. Ce fut pour elle une découverte et une vraie remise en question dans sa manière de proposer la danse aux enfants : « Dans le travail avec les tout-petits, naît un désir de sincérité, de justesse et de vérité. Le travail avec les enfants apprend à être le plus juste dans son expression. Au début, j'étais dans la direction

d'un atelier d'éveil corporel. Je me demandais comment j'allais réussir à les faire danser. Il faut un désir pour mettre son corps en mouvement, il faut une motivation. Finalement, j'ai trouvé en me mettant moi-même à danser. Je n'étais plus là pour leur demander quelque chose mais pour susciter le désir chez eux de danser. Les enfants sentent tout. Par exemple, ils savent quand je danse en étant vraiment dans mon imaginaire, dans l'exploration réelle de ce que je fais. Ils partent avec moi s'ils sentent tout cela», explique Carole Gouteux qui dit également combien son travail d'artiste a été nourri de cette rencontre. « Je ne jouais pas autant que ça avant. J'ai retrouvé le plaisir de jouer. Jouer avec les autres, avec ce qu'on entend, avec le corps. Jouer, c'est prendre du plaisir à faire ce que l'on fait. Il faut sentir, être dans la bonne sensation sans nécessairement se forcer à être en mouvement, à montrer et à apprendre aux enfants. En tant qu'adulte, j'accompagne mais je ne dis pas aux enfants comment agir ou bouger. Être dans l'échange avec l'enfant permet de partager des sensations avec les enfants.»

Les professionnelles qui accompagnent les enfants au quotidien participaient également aux ateliers. Elles y ont découvert des enfants « maîtres de leurs actions et de leur investissement », et eu la surprise de découvrir « certains enfants s'exprimer autrement, ce qui a permis de changer certains a priori sur le comportement de celui jugé trop réservé ou trop agité ». Ces ateliers ont été également, pour elles, l'occasion d'une ouverture vers d'autres possibilités de communiquer avec les bébés par le langage du corps, vers un renouvellement de leur écoute, de leur capacité d'observation et d'accompagnement des plus actifs ou des plus timides.

LA TRANSMISSION AUX ASSISTANTES MATERNELLES

Pour certaines assistantes maternelles, le travail sur les corps suscitait une certaine réticence ; elles ne savaient pas quelle présence avoir, n'osaient pas trop s'investir, ce qui compliquait un peu l'approche des enfants. « Les enfants accompagnés par ces professionnelles ont eu plus de mal à s'investir dans les ateliers car ils avaient besoin de sentir leur assistante maternelle en confiance pour se permettre de l'être eux-mêmes », constate Carole Gouteux. « De manière générale, précise-t-elle, il a d'ailleurs été plus difficile pour moi de créer du lien avec les enfants gardés par des assistantes maternelles qu'avec ceux accueillis en crèche collective. Il a fallu que je joue avec eux dans la piscine à balles, par exemple, que je les apprivoise, les rencontre, fasse connaissance avec eux ».

Forte de cette expérience, Carole Gouteux a poursuivi cette aventure de la danse avec les bébés en proposant un temps de formation aux professionnelles : « Je vais engager un travail avec les assistantes

maternelles qui seraient intéressées par une formation de deux heures chaque soir pendant une semaine. Il ne s'agit pas d'un travail théorique. Mon objectif consiste à amener ces adultes à expérimenter "l'état de danse", à éprouver de façon intime et personnelle leurs propres sensations en lien avec l'espace, le rythme, l'autre, la gravité. Pour laisser parler leur corps, se sentir libre de s'exprimer, elles doivent réapprendre à être dans le même état de découverte que l'enfant. De cette façon, elles pourront partager d'avantage encore avec les petits en pleine découverte de leur motricité. »

« SONGES DE BÉBÉS DANSEURS »

En 2009-2010, l'aventure s'est prolongée, toujours dans le même cadre, avec le projet « Songes de bébés danseurs », qui comportait, cette fois, une résidence d'artiste éclatée dans huit lieux d'accueil des enfants. Pendant plusieurs matinées, Carole Gouteux est retournée animer des ateliers et nourrir son imaginaire et ses sensations auprès des enfants accueillis en crèche ou par des assistantes maternelles. De ses observations et de ses échanges avec eux, mais aussi au cours des ateliers autour du son, de la voix et du mouvement, elle a extrait l'inspiration et la matière de son premier spectacle *Au doux ruisseau d'émoi* qui a été présenté aux enfants et à leurs parents ainsi qu'aux assistantes maternelles tant à Marennes qu'à Oléron. Un pianiste et une plasticienne ont apporté leur contribution à cette histoire dans laquelle le corps parle de la joie, de la peur, de la colère, de l'amour... Autant d'émotions qui étreignent tous un jour petits et grands !

« Une belle façon de s'entendre... Tous pareils, tous humains ! », conclut Carole Gouteux. ■

Pour tout renseignement

Carole Gouteux

5 bis, Route de Bonnemie
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Tél. : 05 46 47 36 48
gouteux.carole@orange.fr



Je suis là pour susciter le désir de danser... Je ne dis pas aux enfants comment agir ou bouger.

LE POINT DE VUE D'UN CONSEILLER TECHNIQUE DE LA CAF DE CHARENTE-MARITIME (17)

Emmanuel Durand est conseiller technique en action sociale à la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Charente-Maritime (17). Il s'occupe de l'un des quatre territoires de la Caf sur ce département, celui de Marennes-Oléron, qui se trouve être également l'un des neuf pays du département. Emmanuel Durand a accepté de répondre à nos questions pour mieux éclairer le contexte de travail des assistantes maternelles du pays Marennes-Oléron.

Quels sont les modes d'accueil en Charente-Maritime ?

Les établissements et services d'accueil collectif sont au nombre de 57 en Charente-Maritime. La couverture n'est pas la même entre le nord et le sud du département puisque 50 % de ce dernier est couvert par seulement deux crèches ! Sur l'île d'Oléron, la couverture est satisfaisante avec cinq crèches, ce qui représentent 88 places, et de nombreuses assistantes maternelles indépendantes. Les collectivités locales du littoral ont plus de ressources (tourisme) et donc plus de moyens financiers que celles de l'intérieur des terres. Aucune crèche familiale n'est proposée aux parents en Charente-Maritime mais il existe des relais assistantes maternelles (Ram) depuis peu et plusieurs associations d'assistantes maternelles. Ces professionnelles de la petite enfance qui travaillent de manière isolée ont souhaité se regrouper en associations car cela leur permet d'avoir un local et du matériel de jeu pour les enfants. L'association 1.2.3. ÉVEIL est de loin la plus dynamique !

En quoi cette association 1.2.3. ÉVEIL retient-elle votre attention ?

Compte tenu de ses nombreux axes de travail, son fonctionnement évoque plutôt celui d'une crèche familiale que celui d'une association de professionnelles. Elle propose non seulement des possibilités de rencontres collectives pour les enfants et les assistantes maternelles, comme les autres associations, mais également des temps de formation pour les assistantes maternelles, une ouverture et un échange avec les parents. Par ailleurs, elle constitue un support pour des projets dont bénéficient toutes les structures collectives de l'île d'Oléron. Je pense notamment au

projet "Pour que dansent les bébés" qui s'est prolongé avec "Songes de bébés danseurs". Ces nombreux projets et activités valent à cette association reconnaissance et considération de l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire. Il s'agit de la seule association d'assistantes maternelles qui sollicite notre Caf pour des actions culturelles et artistiques.

En quoi consiste le soutien de la Caf pour un projet tel que "Songes de bébés danseurs" ?

La Caf de Charente-Maritime a soutenu pendant plusieurs années, sur ses fonds propres, les demandes de formation de l'association 1.2.3. ÉVEIL; ces financements de projets étant, par définition, limités dans le temps (trois ans au maximum pour le même projet), elle apporte sa contribution aujourd'hui à de nouveaux projets comme celui avec la danseuse Carole Gouteux.

Il n'est pas toujours facile d'obtenir le financement de ce type d'actions artistiques, surtout actuellement avec les contraintes budgétaires, mais deux raisons ont emporté l'accord des administrateurs. D'une part, leur sensibilité à ce type d'action innovante dans laquelle les bébés sont considérés comme des personnes, qui reconnaît l'importance de ce qui passe par le corps pour le tout-petit et de ses expériences motrices qui l'aident dans sa rencontre avec le monde.

D'autre part, la destination de ce projet qui concerne tous les jeunes enfants de l'île, à la fois ceux accueillis dans les structures collectives, ceux accueillis chez une assistante maternelle et, enfin, ceux qui viennent dans les structures d'accueil parents-enfants. Il est très bien construit et a été présenté avec des témoignages de parents, de professionnels, des photos et des vidéos

du travail effectué précédemment ; la danseuse est une personne très authentique dans ses relations avec les enfants comme avec les professionnelles.

Vous avez évoqué le fait que des Ram sont en création. Qu'en est-il sur l'île d'Oléron ?

Jusqu'à présent, il n'existe pas de Ram car le nombre d'assistantes maternelles sur l'île n'est pas suffisant. En moyenne un Ram regroupe 70 ou 80 assistantes maternelles. Il faudrait donc un Ram pour l'ensemble du territoire de Marennes-Oléron ; cela suppose que les deux communautés de communes (Marennes et Oléron) manifestent un intérêt pour cette "compétence" et que les syndicats des cantons Nord et Sud s'entendent pour laisser cette compétence aux communautés de communes. Cette question est actuellement à l'étude, la communauté de communes d'Oléron travaille sur la définition d'une politique éducative pour l'enfant dans la totalité de son parcours, de la naissance à l'adolescence. La création d'un Ram ferait alors partie de cette politique. L'association 1.2.3. ÉVEIL a été auditionnée dans ce cadre et pourrait postuler pour animer le Ram mais il est trop tôt pour en parler. Par ailleurs, il n'est pas certain que cela soit souhaitable pour l'association, c'est à ses membres d'en décider ! ■

Pour tout renseignement

Emmanuel Durand

Conseiller technique en action sociale
4 bis, avenue du Général-Leclerc
17073 La Rochelle cedex 9

UNE FONCTION TRÈS ANCIENNE

Le métier de nourrice est un des plus vieux métiers du monde.

De l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge, ce sont uniquement les femmes de haut rang qui font allaiter leurs enfants par des nourrices, pour des convenances personnelles...

La corporation des nourrices se développe par la répugnance que l'on avait à utiliser le lait animal en raison de la croyance populaire disant que celui-ci communiquait sa bestialité à l'enfant et qu'ainsi, selon le cas, il aurait la stupidité de l'âne, la voracité de la vache, la timidité de la chèvre... La désaffection des mères pour l'allaitement est tel, dans l'ensemble des couches sociales, qu'il n'y a presque plus que les enfants de pauvres qui soient nourris par leurs mères.

À la fin du XVII^e siècle pourtant, les philosophes se révoltent contre cette pratique mais les médecins protestent : le lait doit corriger l'influence exercée par la mère sur son enfant pendant la grossesse. Il est donc préférable de renoncer

au lait maternel dès la naissance et de prendre une nourrice.

Au XVIII^e siècle, les moralistes démontrent l'importance de l'attachement à celle qui nourrit ; en rendant les mères jalouses de leurs nourrices, peut-être espèrent-ils les ramener à plus de compassion ? Ainsi certaines mères, ne pouvant allaiter, préfèrent recourir à l'allaitement artificiel, malgré les dangers que cela représente, plutôt que de risquer de voir leurs enfants se détacher d'elles au profit d'une nourrice. Mais nombre de femmes obligées de travailler continuent à avoir recours à des nourrices de campagne.

Au XIX^e siècle, la croissance urbaine et le développement du travail des femmes intensifient la mise en nourrice. Pour les familles très pauvres, celle-ci se fait d'une façon détournée : les femmes abandonnent leurs enfants à l'hospice des enfants trouvés qui les placent chez des nourrices de campagne dans des régions reculées.

Les nourrices sont recrutées, dès le XI^e siècle, par l'intermédiaire de bureaux qui placent également les servantes. Il s'agit d'établissements payants où les filles qui cherchent à se placer trouvent le gîte et le couvert. Ces établissements

sont dirigés par des femmes appelées « recommanderesses ».

Une nourrice doit avoir entre 20 et 30 ans, être en bonne santé, brune plutôt que blonde mais surtout pas rousse. La fille mère est préférée à la femme mariée car elle s'attache à la famille qui l'accueille. Elle doit être propre, intelligente, d'un caractère doux et agréable. En plus de l'examen gynécologique auquel de nombreuses femmes refusent de se soumettre, un contrôle obligatoire de la quantité et de la qualité du lait est exigé. Les nourrices les plus recherchées viennent de haute Bourgogne, du Nord-Pas-de-Calais, des Cotes-d'Armor et du Morbihan.

À partir du début du XVIII^e siècle, face au taux considérable de mortalité des enfants envoyés en nourrice à la campagne, une réglementation complète est imposée aux bureaux des recommanderesses et aux nourrices : interdiction d'avoir deux nourrissons en même temps, obligation de prévenir les parents du nourrisson d'une éventuelle grossesse, interdiction de renvoyer le nourrisson si les parents ne paient pas, interdiction de remettre à d'autres les enfants pris en charge. Les petits bureaux tenus par les recommanderesses sont progressivement supprimés et remplacés par un seul bureau de placement.

En 1821, l'ensemble de la profession de meneur (personne chargée de véhiculer ces dames entassées dans des chariots où la mortalité infantile était importante tant les conditions de voyage étaient difficiles) est supprimée. La nourrice est obligée de se munir d'un contrat délivré par la préfecture au vu d'un certificat obtenu auprès du maire de la commune qui atteste de ses « bonnes vies et mœurs » ainsi que d'un certificat médical obtenu auprès d'un médecin inspecteur. Ces deux certificats sont inscrits sur un carnet qui contient également l'acte de naissance du nourrisson, le texte des articles du Code pénal et des règlements administratifs intéressant les nourrices et les bureaux de placement. À Paris, ces bureaux étaient placés sous la responsabilité de l'administration générale des hôpitaux, mais le manque de surveillance permettait de passer outre toutes ces contraintes.

Devant la mortalité importante et

VOUS AVEZ DIT ASSISTANTE MATERNELLE ?

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans.

Avant d'accueillir un enfant, il (elle) doit, obligatoirement, avoir été agréé(e) par le président du conseil général après avis des services de la protection maternelle et infantile (Pmi). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel. Après obtention de cet agrément, l'assistant(e) maternel(le) doit suivre une formation d'une durée de cent vingt heures (voir plus loin).

L'assistant(e) maternel(le) est soit salarié(e) d'une crèche familiale, soit salarié(e) du parent qui l'emploie (particulier employeur). Dans ce cas, il (elle) est assujéti(e) au respect de la réglementation du Code du travail et à la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur.

Un certain nombre d'assistantes maternelles souhaitent sortir de l'isolement lié au travail à domicile. Les Ram ont été créés, en partie, pour répondre à ce besoin. Mais certaines souhaitent aller plus loin et exercer leur activité dans un cadre collectif ; elles peuvent le faire, pour celles qui ont au moins trois années d'expérience, en abandonnant leur statut et en travaillant en crèche ou en microcrèche. De plus, depuis la loi du 9 juin 2010, elles peuvent, tout en gardant leur statut, accueillir collectivement jusqu'à 16 enfants dans les nouvelles maisons d'assistantes maternelles.

constante des nourrissons, la loi Roussel du 13 décembre 1874 tente de redresser la situation en imposant chaque mois, à la nourrice de campagne la visite d'un médecin inspecteur et d'un membre de la commission locale instituée par le préfet.

À partir du milieu du XIX^e siècle, la mise en nourrice au loin commence à diminuer pour deux raisons : une pénurie de nourrices et une prise de conscience des parents faisant le rapport entre mortalité infantile et nourrice au loin. Ils préfèrent prendre une nourrice chez eux, sous leur surveillance.

L'allaitement artificiel se développe également, mais les résultats sont catastrophiques en raison de la précarité des conditions d'hygiène. Il faut attendre la première décennie du XX^e siècle et la vulgarisation des découvertes de Pasteur pour que la mortalité infantile commence à diminuer sensiblement.

Le biberon devenant peu à peu un instrument d'allaitement sûr, l'enfant va enfin rester dans sa famille, élevé par sa mère. C'est la fin de « l'industrie nourricière ».

UN MÉTIER EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE ET EN PLEINE ÉVOLUTION...

C'est la loi du 17 mai 1977, qui remplace le terme nourrice par le terme assistante maternelle et définit les premières bases d'un statut professionnel : ouverture du métier aux hommes, instauration d'un agrément d'un an, d'un salaire minimum (2 heures de smic par jour !), d'un droit à la formation, aux congés payés et début de couverture sociale.

Puis la loi du 12 juillet 1992 introduit la distinction entre accueil permanent et accueil non permanent. Cette loi valorise la dimension professionnelle d'un métier encore très dévalorisé du fait de son exercice au domicile, de sa faible rémunération et de son objet, le soin aux petits enfants. Ainsi, elle rend la formation obligatoire (60 heures dont 20 heures au cours des deux premières années) pour le renouvellement de l'agrément dont la durée passe de un à cinq ans et devient national ; chaque refus d'agrément doit être motivé et une commission paritaire est créée

QUELQUES CHIFFRES

Premier mode d'accueil (après la garde par les parents), le nombre d'assistantes maternelles agréées, et accueillant réellement des jeunes enfants, peine à augmenter de façon importante malgré les évolutions récentes de cette profession : augmentation de la formation pour une plus grande professionnalisation, possibilité d'accueillir en même temps quatre enfants de moins de 3 ans au lieu de trois (donc amélioration des revenus de l'assistante maternelle) existence des Ram pour favoriser la relation avec les familles, possibilité de valider le Cap petite enfance, voire de travailler en structure collective (dans les micro-crèches expérimentées depuis le décret sur les modes d'accueil de février 2007).

En 2008, environ 282 000* assistantes maternelles agréées étaient recensées, avec une capacité théorique d'accueil de 772 300 places (dans 26 000 communes (7 communes sur 10). Âgées pour 55% d'entre elles de plus de 45 ans et, pour un tiers de plus de 50 ans, alors que les moins de 30 ans ne représentent que 4%, elles accueillent en moyenne 2,7 enfants (pour mémoire une assistante maternelle ne peut être agréée pour plus de quatre enfants présents en même temps et pour un nombre total de six enfants).

Leur répartition sur le territoire est très inégale variant de 21 assistantes maternelles pour 100 enfants dans certains départements du grand Ouest à 6 pour 100 enfants dans le sud de la France, voire moins de 3 en région parisienne. Les départements ruraux connaissent le plus grand décalage entre l'offre et la demande.

*Sources : Observatoire national de la petite enfance – L'accueil du jeune enfant, données statistiques 2009. Publication de la Cnaf et l'e-ssentiel. Publication électronique de la Cnaf, n° 85, mai 2009.

dans chaque département pour donner son avis sur les retraits ou refus de renouvellement.

Cette loi crée également, à l'intention des parents employeurs, une allocation versée trimestriellement (Afeama) destinée à prendre en charge une partie des charges sociales liées à l'emploi d'une assistante maternelle. Elle n'est attribuée que si l'assistante maternelle est agréée. En janvier 2004, cette allocation est remplacée par le « complément mode de garde » de la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant) qui devient mensuel mais sous conditions de ressources et d'âge de l'enfant. En revanche, la Caf prend en charge directement l'intégralité des charges sociales liées à l'emploi de l'assistante maternelle.

La loi du 27 juin 2005 va encore plus loin sur ce chemin de la professionnalisation. Outre la distinction qu'elle introduit entre assistants maternels (accueil de jour uniquement) et assistants familiaux (accueil à plein temps), la loi et ses décrets d'application, associés à la signature de la convention collective du particulier employeur de janvier 2005,

affinent les conditions d'exercice du métier d'assistante maternelle : celle-ci ne peut accueillir, en même temps, plus de trois enfants de moins de 3 ans, les siens compris, et pas plus de six au total. Elle doit avoir un contrat de travail écrit, sa durée de travail est réglementée, de même que le taux minimum de son salaire horaire et des heures supplémentaires, ainsi que tout ce qui concerne les congés ou sa rémunération en l'absence de l'enfant. Les conditions de l'agrément sont précisées ainsi que la durée de la formation, celle-ci devant débiter avant l'accueil du premier enfant. Les toutes dernières évolutions législatives et réglementaires visent à augmenter le nombre d'enfants accueillis chez, ou par, une assistante maternelle afin de répondre à la pénurie de modes d'accueil collectifs. Ainsi la loi de finances de 2009 porte-t-elle le nombre d'enfants de moins de 3 ans qui peuvent être accueillis chez une assistante maternelle de trois à quatre.

(Sources : UFNAFAAM, l'Arc, brochure numéro 1 « les textes officiels en vigueur au 1^{er} janvier 2007 ». La rétrospective historique de cette brochure a été rédigée à partir de l'ouvrage *Tétons et tétines*, de Marie Claude Delahaye)

LES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

UFNAFAAM

L'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles est une fédération nationale, association loi 1901, regroupant 183 associations d'assistantes maternelles et d'assistants familiaux qui se répartissent sur 72 départements. En 2009, ses 19 000 adhérents font d'elle, le mouvement national le plus représentatif et le plus important de la profession.

Née en 1980 du rassemblement de deux mouvements nationaux ayant émergés dès la fin des années 70, l'UFNAFAAM est reconnue par les partenaires publics comme par les autres réseaux associatifs comme une organisation professionnelle dont le souci permanent est :

- Améliorer la qualité de l'accueil des enfants, respecter leurs familles en contribuant aux actions de formation, en collaborant à toute recherche concernant l'enfance ou l'adolescence, et en respectant leurs besoins et désirs .
- Faire connaître et reconnaître notre spécificité professionnelle : nous représentons les assistantes maternelles dans les démarches collectives concernant leurs conditions de travail, leur situation morale ou matérielle, celle des enfants confiés et leurs familles.
- Voir s'ouvrir une réelle collaboration entre les divers acteurs de l'accueil familial.

Elle met à la disposition de ses adhérents :

- Une permanence téléphonique.
- Une messagerie électronique.
- Un site internet.
- Une circulaire interne destinée aux présidents d'association.
- Une revue trimestrielle *Arc* , destinée à l'information, à la réflexion de ses lecteurs sur l'accueil de l'enfant.
- Un contrat de travail type

Siège administratif : Les Commères

32170 TILLAC

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

Tél. : 08 91 70 10 15 - Fax : 05 62 70 09 97 - E-mail : contact@ufnafaam.fr

Site Internet : www.ufnafaam.fr

L'AMARID

L'association nationale Amarid a été créée en 1984 pour regrouper les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s employé(e)s par des particuliers, défendre leurs intérêts professionnels, servir d'intermédiaire entre les parents et les assistant(e)s maternel(le)s, de promouvoir la profession par des actions d'information, et d'optimiser la formation initiale et continue des assistant(e)s maternel(le)s.

Elle compte aujourd'hui près d'un millier d'adhérents répartis dans huit antennes régionales ainsi que dans une douzaine d'autres départements ; elle est particulièrement active dans le sud-ouest de la France.

Siège Social

Amarid - Résidence les Genets - 30, rue du Général-Delestrains - 33110 LORMONT

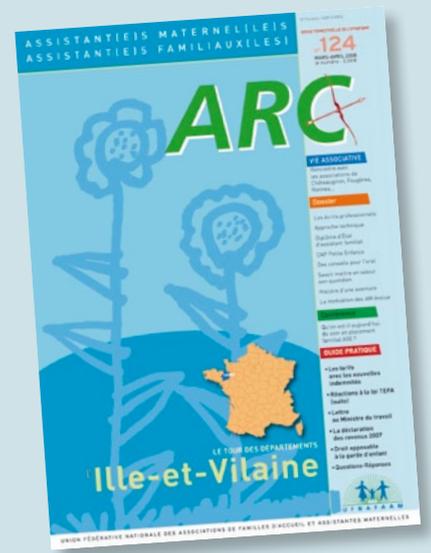
Tél. : +33(0)5 56 06 01 21

Portable : 06 31 45 88 23

Email : amarid@orange.fr

Site Internet : www.amarid.fr

Forum : www.amarid.xooit.fr



LA REVUE ARC DE L'UFNAFAAM

Chaque trimestre, l'UFNAFAAM publie le magazine "l'Arc" proposant une réflexion sur la profession d'assistant maternel et familial au travers d'articles de professionnels intervenant dans le champ de l'enfance. Également dans ses pages centrales vous trouverez un guide pratique portant sur la législation et l'actualité (nouvelles lois, nouveaux textes officiels) de ces deux professions.

Pour mieux nous connaître visitez notre site : www.ufnafaam.fr

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA CONNAISSANCE DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

• DAVID-ALBEROLA Élodie, ANGOTTI Mathieu, BREZULT Manon, OLM Christine : *Évaluation des relais assistantes maternelles*, Credoc, juin 2008

• DAVID ALBEROLA Éodie, MOMIC 'Milan : *Le métier d'assistante maternelle*, Études et résultats n° 635, mai 2008

• BIDEAU Gérard, COLLIN Benjamin, VONG Madeleine : *Les Assistantes maternelles sont présentes sur 26 000 communes*, l'essentiel n° 85, mai 2009

• VÉRITÉ Catherine : *Les relais assistantes maternelles : évaluation d'une structure dédiée à la petite enfance*, Informations sociales n° 150, novembre-décembre 2008

• BOSSE-PLATIÈRE Suzon : *Le Rôle des animatrices de Ram dans la qualité de l'accueil des enfants et des parents chez les assistantes maternelles*, Métiers de la petite enfance n° 152, juillet-août 2009

• DUPRAZ Luce : *Nounou d'hier, assistante maternelle d'aujourd'hui*, Le Furet n° 57, Hiver 2008

LA RENCONTRE AVEC DES INTERVENANTS ARTISTIQUES, UNE OCCASION POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES DE SE PROFESSIONNALISER DAVANTAGE

Suzon Bosse-Platière est psychopédagogue, formatrice spécialisée dans les métiers de la petite enfance, nous l'avons rencontrée lors de la rédaction de cette revue et lui avons demandé de nous parler du métier d'assistante maternelle.

« **L**e métier d'assistante maternelle consiste à prendre en charge l'enfant d'un autre à son domicile. Cet enfant est un étranger, quelqu'un qu'il va falloir apprendre à connaître, auquel il va falloir s'adapter. C'est parce que cet enfant n'est pas le sien, qu'il est "autre", qu'il y a profession d'accueillir. Le cœur du métier d'assistante maternelle, comme des autres professions de la petite enfance, réside dans la dimension relationnelle ; ce qui est premier, ce n'est pas la technique, les savoir-faire, les activités, mais la capacité à entrer en relation avec l'autre, enfant ou parent. Sinon, on risque de transformer l'enfant en objet... C'est une question éthique, philosophique !

UN MÉTIER DIFFICILE QUI NÉCESSITE À LA FOIS PROXIMITÉ ET RECU

Accueillir l'enfant des autres demande beaucoup plus d'attention que de s'occuper de ses propres enfants ; cela suppose de développer des capacités d'observation, d'attention... et une grande disponibilité psychique pour être à l'écoute de ce qu'exprime cet enfant, s'ajuster à lui, et lui apporter les appuis de sécurité affective nécessaires pour qu'il supporte la séparation d'avec sa mère. Ce n'est pas à l'enfant à s'adapter à l'assistante maternelle, c'est à elle à s'adapter à l'enfant.

Ce métier est difficile car en s'occupant de très jeunes enfants, on est au cœur de l'intime, dans le très proche, aussi bien celui de l'assistante maternelle que celui des familles. Cette proximité relationnelle interroge sur soi, sur l'autre, on est remis en question par cet autre,

ses demandes, ses réactions. Pour entendre la demande singulière de chaque parent, de chaque enfant, il est nécessaire que l'assistante maternelle soit suffisamment engagée dans la relation ; dans le même temps, il lui faut un certain recul pour analyser la situation, les interactions, et répondre de façon adaptée. La relation avec les parents est intrinsèquement inégalitaire puisque asymétrique : l'assistante maternelle est payée pour accueillir l'enfant quels que soient ses parents, leur caractère, leurs modes éducatifs, leur origine sociale... Il est indispensable qu'elles ne portent pas de jugement de valeur sur eux, qu'elles les respectent pour que les enfants puissent construire leur identité et leur personnalité. Respecter les parents ne veut pas dire faire comme eux ; la différence est enrichissante. Et puis, l'assistante maternelle est seule chez elle, elle n'a pas de collègues ou même de directrice pour partager une difficulté avec un enfant ou un parent, comme en crèche. Il est difficile d'être professionnelle seule !

LES ATOUTS DES PROPOSITIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

La culture c'est la vie !

Les histoires, les chansons, les activités créatives enrichissent l'environnement de l'enfant du côté sensible ; elles diversifient ses possibilités d'exploration du monde. Les artistes sont souvent particulièrement sensibles à la dimension de la relation à l'autre et donc aux réactions des jeunes enfants. Mais il est nécessaire de le formaliser, de ne pas en rester au seul niveau de la sensibilité car ça se dissout vite. Tout ce qui peut enrichir la relation est bon à

condition que le cap de cette relation soit gardé et que les propositions soient adaptées aux tout-petits. Le risque serait de perdre de vue la relation avec l'enfant au profit de la mise en œuvre d'une technique ; et l'enfant deviendrait objet d'une animation au lieu d'être sujet de son exploration du monde.

Les intervenants culturels qui connaissent bien les tout-petits, et qui ont réfléchi à leur relation avec les assistantes maternelles, peuvent constituer une référence professionnelle pour elles. Eux-mêmes professionnels dans leur domaine, leur intervention doit être également l'occasion d'échanger avec les assistantes maternelles pour être vraiment attentif aux enfants, ne pas être dans le "faire faire" mais nourrir leur désir de découverte. S'ajuster en permanence à l'autre est très difficile, on risque de revenir très vite à l'organisation matérielle ; pour rester ouvert, pour ne pas être dans l'application d'une méthode, d'une technique, on a besoin de se confronter régulièrement au questionnement des autres. Le risque permanent est d'être dans la consommation d'activités et de dérapier vers des comportements mécaniques qui instrumentalisent l'enfant ! » ■

POUR ALLER PLUS LOIN, QUELQUES PUBLICATIONS DE SUZON BOSSE-PLATIÈRE :

- Revue *Am stram gram* sur les vingt ans des Ram
- *Les maternités professionnelles. L'accompagnement éducatif des jeunes enfants*, Erès, Coll. Travail social aujourd'hui, 1989, 180 p., Epuisé
- *Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation?* Erès, 1995 (1^{ère} éd.), 2005, Coll. Petite enfance et parentalité, 304 p., collectif : S. Bosse-Platière, A. Dethier, C. Fleury, N. Loutre-Du Pasquier
- *Accueillir les parents des jeunes enfants*, Erès, 2004 (1^{ère} éd.), 2006, Coll. Petite enfance et parentalité, 224 p., en collaboration avec N. Loutre-Du Pasquier
- *Les relais assistantes maternelles : améliorer l'accueil individuel des jeunes enfants ?*, Erès, 2008, 254 p., en collaboration avec N. Loutre-Du Pasquier
- *1001 Bébés : La mère, le bébé, le travail*, n° 52, Erès, 2002 (1^{ère} éd.), 2006, 120 p., Co-auteurs : P. Ben Soussan, B. Descarpentries, M. Fauvel, C. Fleury, Y. Knibielher, N. Loutre-Du Pasquier

Pour tout renseignement

Suzon Bosse-Platière
suzonbp@wanadoo.fr

LA REVUE DES INITIATIVES va à la rencontre des acteurs de terrain (parents, professionnels de l'enfance et de la culture, élus, responsables de services, associations ou institutions) et témoigne de leurs pratiques et projets d'éveil culturel et artistique.



Pour obtenir gratuitement les numéros précédents, utilisez le formulaire de contact sur www.enfancemusique.asso.fr, ou par email à l'adresse em-info@enfancemusique.asso.fr.

Vous pouvez également télécharger tous les numéros précédent au format pdf© sur www.enfancemusique.asso.fr, rubrique publications.



Enfance et Musique s'attache depuis plus de trente ans à promouvoir les pratiques d'éveil culturel et artistique dans la diversité des lieux qui accueillent le jeune enfant et sa famille. Modestement mais avec ténacité, à travers la formation des professionnels et des parents, la conduite de projets au long cours, la promotion du spectacle vivant, elle est devenue un partenaire de confiance, au niveau national, pour de nombreux acteurs de la petite enfance, de la santé, de l'action médico-

sociale et de la culture.

Sa philosophie s'enracine dans la conviction que la prise en compte des droits culturels est un chemin essentiel pour consolider et donner du sens aux relations de l'enfant avec son environnement familial et social.

L'éducation, la santé, la culture pour tous sont au cœur des droits de l'homme et des valeurs de la République. Dans cette époque de mutation difficile de l'humanité, ces acquis de la connaissance et du progrès social sont des repères pour tous ceux qui considèrent que la recherche du profit et la consommation entraînent l'humanité dans une impasse sans avenir.

À l'hôpital, dans les quartiers en difficulté, dans les lieux qui accueillent des enfants handicapés, à la crèche... les professionnels de l'association sont présents aux côtés de ceux qui agissent pour replacer l'homme dans la pluralité et l'interdépendance de ses besoins au cœur de son projet personnel et professionnel.

Depuis sa création en 1981 par Marc Caillard, l'association est devenue partenaire des politiques publiques. Aujourd'hui, elle est soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, la Caisse nationale des allocations familiales, de l'agence nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances. Des partenaires privés comme la Fondation de France et Oxybul éveil et jeux lui apportent également leur soutien.

Centre de formation : 17, rue Étienne-Marcel – 93500 Pantin – Tél. : 01 48 10 30 00

Diffusion de spectacles : Tél. : 01 48 10 30 02

Site : www.enfancemusique.asso.fr

Depuis 1996, l'association **DCVS** (Diffusion Culturelle et Vie Sociale) est un partenaire indépendant associé au projet d'Enfance et Musique. Elle a pour mission de poursuivre la création artistique et discographique pour l'enfance sous le label Enfance et Musique. Cette association de production dont les ressources proviennent de la diffusion des disques et publications est fiscalisée pour répondre aux critères nécessaires à la transparence des activités associatives.

Au Merle Moqueur est le distributeur extérieur qu'Enfance et Musique et DCVS



ont mandaté pour assurer au mieux la présence des créations discographiques et des publications auprès du public.

www.enfancemusique.com



LES CAHIERS DE L'ÉVEIL

ART – CULTURE – PETITE ENFANCE – FAMILLE – LIEN SOCIAL

Enfance et Musique vous propose de partager des textes qui nourrissent sa réflexion ou qui sont issus de son expérience.

Pris par l'action, nous regrettons souvent de n'avoir pas davantage de temps pour lire, alors que nous éprouvons le besoin d'étayer nos pratiques sur des textes (recherches, études, touchant les sujets qui nous concernent), ne fut-ce que pour mieux argumenter lors de discussions sur nos lieux de travail, ou simplement pour nous enrichir ou partager le plaisir d'une lecture.

De nombreux professionnels de l'enfance nous en ont fait part, et nous le ressentions nous aussi.

Les Cahiers de l'éveil sont nés de ce désir.

C'est une invitation à partager des réflexions qui nous ont nourris et qui ont en commun le souci d'éveiller le sens de l'écoute, la sensibilisation de l'oreille de l'enfant aux bruits du monde le conduisant vers la socialisation et la créativité.



Numéro 1 - Prix : 6€ - 64 pages

- La civilisation du bruit
Jean-Michel Delacomptée
- Chanter s'apprend dans l'enfance
Agnès Chaumié
- Donnons-leur du lait et du beau
Joëlle Rouland
- L'art et l'enfant : pertinence et enjeux des actions d'éveil culturel et artistique
Annick Eschappasse
- Art et Citoyenneté
Héliane Bernard
- Les « vertus » de l'art
Philippe Meirieu

Numéro 2 - Prix : 6€ - 64 pages

- La Culture menacée
Bernard Noël
- L'acquisition du langage : un processus d'échanges culturels
Evelio Cabrejo Parra
- Une artiste à la crèche... Mais pourquoi ?
Nicole Fellous
- L'espace culturel et l'imaginaire du jeune enfant
Tony Lainé
- Avec la chanson, accueillir l'enfant d'origine étrangère et ses parents
Geneviève Schneider
- Le chant du rossignol
Jeanne-Marie Pubellier

Numéro 3 - Prix : 6€ - 64 pages

- De la misère symbolique
Bernard Stiegler
- Une tâche sans fin
Bernard Pingaud
- Le temps du rêve
Jeanne-Marie Pubellier
- La chanson, un art mineur
Philippe Grimbert
- Conter est aussi une démarche musicale
Béatrice Maillot
- Un jour ils ont été petits...
Joëlle Rouland

Numéro 4 - Prix : 6€ - 64 pages

- La Privation de sens
Bernard Noël
- La télé c'est pas pour les bébés !
Sylviane Giampino
- La naissance de la créativité chez l'enfant
Véronique Caillard
- La rencontre du très jeune enfant avec le spectacle vivant
Agnès Chaumié
- Une chambre morose
Joëlle Rouland

Pour commander Les cahiers de l'éveil, écrire à :
Enfance et Musique

17, rue Etienne-Marcel - 93500 Pantin

Joindre un chèque de 8€ pour 1 numéro (port compris), 15€ pour les 2 numéros (port compris), 22€ pour 3 numéros (port compris), et 29€ pour 4 numéros (port compris) à l'ordre de AMM*

* AMM (Au Merle Moqueur) est le distributeur exclusif des publications Enfance et Musique

Plus d'infos sur www.enfancemusique.asso.fr (rubrique : publications)

R16

